

LE DEVOIR

Les pro-vie veulent noyauter les partis en vue de 2015

Justin Trudeau annonce que le Parti libéral du Canada rejettera les candidatures pro-vie à l'élection

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Le mouvement pro-vie s'organise en vue de la prochaine élection fédérale. Campaign Life Coalition dit cibler les 30 nouvelles circonscriptions qui s'ajouteront à la carte électorale en noyant les associations des principaux

partis pour faire en sorte qu'ils présentent des candidats opposés à l'avortement. Il semble cependant que seul le Parti conservateur sera vulnérable, car après le NPD et le Bloc québécois, le Parti libéral annonce à son tour qu'il écartera tout candidat n'étant pas pour le libre-choix en la matière.

«Le mouvement pro-vie est plus fort que jamais auparavant. Nous sommes jeunes, dévoués,

et nous avons un objectif à très long terme. Si les politiciens n'écoutent pas ceux qu'ils représentent, ils ne seront pas réélus», a lancé en conférence de presse Alissa Golob, la directrice jeunesse de Campaign Life Coalition. «Notre objectif à long terme est de mettre un terme à l'avortement. À court terme, c'est de sortir du Parlement tout politicien pour l'avortement. Nous sommes tannés d'être ignorés.»

M^{me} Golob révèle que le mouvement anti-avortement a développé sa stratégie au cours de la dernière année et a lancé la campagne «30 pour la vie» en référence aux 30 nouvelles circonscriptions qui s'ajouteront à la carte électorale fédérale pour le scrutin de 2015. En l'absence de député sortant, tous les partis poli-

VOIR PAGE A 8 : PRO-VIE

NIGERIA

Mobilisation mondiale pour les adolescentes kidnappées

Les États-Unis, le Canada, la France, la Grande-Bretagne et la Chine vont aider les autorités à retrouver les quelque 200 adolescentes enlevées mi-avril par le groupe islamiste alors que l'on apprenait mercredi que ce sont des centaines de personnes qui sont mortes dans les exactions commises lundi par Boko Haram dans le nord-est du Nigeria.

L'attaque a eu lieu lundi à Gamboru Ngala, ville proche de la frontière camerounaise dans l'État de Borno, fief historique de Boko Haram où avait également eu lieu le kidnapping des lycéennes le 14 avril. Selon des habitants, les assaillants circulaient à bord de véhicules blindés et de fourgonnettes peintes aux couleurs des forces de sécurité et ont brûlé marché, bureau des douanes, commissariat de police et magasins.

Un sénateur de la région a évoqué mercredi le chiffre de 300 morts. «Il y a peut-être plus de 200 morts», a déclaré une source médicale sous couvert d'anonymat. Des témoins ont quant à eux compté plus de 100 cadavres. L'insurrection menée depuis 2009 par Boko Haram a fait des milliers de morts (plus de 1500 depuis début 2014) au Nigeria, pays le plus peuplé et première économie d'Afrique.

Le recours à des milices privées, constituées de civils, contre les islamistes a poussé Boko Haram à se retourner contre les populations lo-

Lire aussi · Le délire criminel de Boko Haram. Une chronique de Claude Lévesque. Page A 5

VOIR PAGE A 8 : NIGERIA

LIBRAIRIE

Renaud-Bray à couteaux tirés avec un important distributeur

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Le distributeur Dimedia n'approvisionne plus la chaîne de librairies Renaud-Bray de ses nouveautés. Du coup, les 26 librairies du groupe se voient privées des derniers titres des éditions du Seuil comme de ceux de Boréal, Minuit, Christian Bourgois, Payot, Septentrion, Écosociété, L'Olivier, le Quartanier et de bien d'autres encore.

Dimedia représente environ 300 maisons d'édition d'ici et d'ailleurs. C'est l'éditeur parisien Le Seuil qui est le premier actionnaire de Dimedia, bien que la propriété de l'entreprise soit à majorité canadienne.

Le motif de cette discorde tient à un changement unilatéral des modalités de paiement des livres. Plutôt que de payer les livres commandés après soixante jours, la chaîne de librairies aurait entrepris de déduire directement la valeur d'ouvrages invendus puis retournés au distributeur. Et ce, de façon rétroactive, explique Serge Thérout, actionnaire avec Pascal Assathiany chez Dimedia. «On nous a annoncé ça de façon unilatérale et Renaud-Bray a appliqué tout de suite sa façon de faire, sans notre accord, pour des transactions qui datent du début de l'année. Cela a des conséquences graves pour l'argent que nous de-

VOIR PAGE A 8 : LIBRAIRIE

DES POLICIERS ET DES MOTS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les policiers de Montréal étaient prêts à intervenir, mercredi soir, en cas de débordement lors d'un autre rassemblement organisé par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante. Une centaine de manifestants s'étaient réunis pour dénoncer dans le calme la brutalité policière. L'un d'entre eux s'est même amusé à leur faire la lecture du penseur allemand Erich Fromm, qui dit que «l'amour n'est pas un sentiment à la portée de n'importe qui».

DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE

La musique pour garder les jeunes au public

LISA-MARIE GERVAIS

Fouiiii! Pwôôôô! Truuut! On entend les couacs et les canards des trompettes et des clarinettes jusqu'à l'autre bout du corridor. Gracieuseté d'élèves de 5^e année de l'école primaire Guy-Drummond, cette charmante cacophonie fait sourire. «C'est pas tout à fait un concert de Nagano», rigole un employé.

Mais qu'importe. Pour peu que les élèves de 5^e année de cette école publique d'Outremont se sentent comme des grands à jouer du violon, du tuba et autres instruments qu'on voit rarement au primaire, l'objectif est atteint, soutient François Lebrun, coordonnateur des ateliers d'initia-

tion à la musique pour la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

«Ils ne sont pas nécessairement doués en musique. Ils viennent sur une base volontaire», poursuit M. Lebrun, qui est aussi responsable du programme de musique à l'école secondaire publique Pierre-La-Porte. «L'idée est d'offrir la possibilité aux élèves de découvrir des instruments qu'ils ne voient pas tous les jours et qu'ils n'ont peut-être jamais vus. Ça leur donne une belle ouverture.»

Comme le théâtre, le sport et les arts plastiques, la musique est depuis longtemps une voie royale pour diverses fins en éducation: augmenter

VOIR PAGE A 8 : MUSIQUE



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Des élèves de l'école primaire Guy-Drummond.

AUJOURD'HUI



Le Monde · Crise en Ukraine. Moscou propose son scénario de désescalade. Page A 5

Économie · Chefs d'entreprise. Un déficit de crédibilité à combler au Québec. Page B 1

Les Sports · Le Canadien mène grâce à sa discipline. Page B 6



Culture · Victor-Lévy Beaulieu met ses écrits aux enchères. Page B 7



Avis légaux..... B 5
Décès..... B 4
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 5

ACTUALITÉS

CHEFFERIE DU BLOC QUÉBÉCOIS

Beaulieu est candidat

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire
à Ottawa

Il y aura bel et bien une course à la chefferie au Bloc québécois. Le président sortant de la Société Saint-Jean-Baptiste, Mario Beaulieu, a déposé son bulletin de candidature à la permanence du parti mercredi.

«*Il y a un engouement des militants*», a fait valoir M. Beaulieu en entretien téléphonique avec *Le Devoir*, alors qu'il s'apprêtait à officialiser sa candidature mercredi. Le militant souverainiste de longue date a indiqué que «*plein de gens qui n'étaient plus membres du Bloc [...] sont redevenus membres*» pour l'appuyer. «*Les indépendantistes ont soif d'action*», a-t-il clamé.

Le Bloc exige que les candidats à la direction du parti rassemblent 1000 signatures, provenant d'au moins 25 circonscriptions du Québec, et qu'ils fournissent un dépôt de 15000\$. M. Beaulieu affirme avoir récolté 2100 signatures, dans 40 circonscriptions de la province. Les signataires doivent être des membres en règle du parti. Les instances bloquistes feront les vérifications dans les prochains jours. «*C'est pour ça qu'on en a beaucoup plus que nécessaire, pour ne pas prendre de risques*», a expliqué M. Beaulieu, se disant convaincu que sa candidature sera retenue.

Le nouveau venu dans la course bloquiste a réitéré le thème de sa campagne: «*Remettre l'indépendance de*

l'avant». Un programme plus détaillé suivra, et il interpellera les chefs fédéraux sur des enjeux précis, a-t-il fait savoir. Mais pour l'heure, sa campagne s'occupera de recruter de nouveaux membres d'ici le 15 mai — date limite pour s'inscrire au parti et obtenir le droit de vote pour la chefferie. M. Beaulieu espère enrôler 5000 nouveaux membres.

À temps plein

L'aspirant chef a par ailleurs affirmé qu'il ne dirigerait pas le parti qu'à temps partiel s'il est élu à la tête du Bloc. M. Beaulieu expliquait au *Devoir*, lundi, qu'il pourrait conserver un emploi à mi-temps s'il devient chef — un poste qui n'est pas officiellement rémunéré selon les règles du Bloc. «*Même en travaillant à temps partiel, quand je le faisais, je faisais 60-70 heures de militantisme*», a répliqué M. Beaulieu mercredi.

Néanmoins, de l'avis du député Jean-François Fortin, le rôle de chef est fort prenant et «*demande énormément d'énergie*», d'autant plus en période pré-électorale comme c'est le cas d'ici au scrutin de 2015. «*Le nouveau chef, quel qu'il soit, se doit d'être à temps plein pour le Bloc québécois*», a insisté M. Fortin en réitérant que son choix est fait et qu'il appuie son collègue André Bellavance.

Ce dernier est officiellement devenu candidat lundi. L'identité du prochain chef sera dévoilée le 14 juin à Montréal.

Le Devoir

COUR SUPRÊME

Au tour des facultés de droit de semoncer Harper

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire
à Ottawa

Le monde judiciaire est unanime à dénoncer les insinuations du gouvernement conservateur envers la Cour suprême du Canada. Cette fois, ce sont les doyens des 28 facultés de droit du pays qui demandent au premier ministre et à son ministre de la Justice de se rétracter.

«*Le Conseil des doyens des facultés de droit du Canada exprime la plus vive inquiétude devant les propos récents du premier ministre Stephen Harper et du ministre de la Justice Peter MacKay, qui suggèrent que la juge en chef Beverley McLachlin s'est comportée de manière inappropriée dans le cadre de la nomination du juge Marc Nadon à la Cour suprême du Canada*», est-il écrit dans le communiqué de presse. Le Conseil demande à MM. Harper et MacKay «*de retirer sans délai et sans équivoque toute affirmation qui remette en question l'intégrité de la juge en chef et l'indépendance de la Cour suprême*».

Jeudi dernier, le bureau de M. Harper a déclaré qu'il aurait été «*mal avisé et inapproprié*» de prendre l'appel de la juge en chef pour discuter des enjeux possibles entourant la nomination de

Marc Nadon. Par la suite, M. MacKay a plutôt dit que cet appel n'était «*pas nécessaire*». N'est-ce pas suffisant? Non, répond Daniel Jutras, le président du Conseil des doyens. «*On a maintenu l'idée que c'est par respect de l'indépendance des tribunaux que le premier ministre avait refusé de parler à la juge en chef. Il y a une confusion des genres. On ne peut pas continuer à dire cela, car ce n'est pas un enjeu*». L'intervention de la juge, dit-il, était de nature quasi «*administrative*».

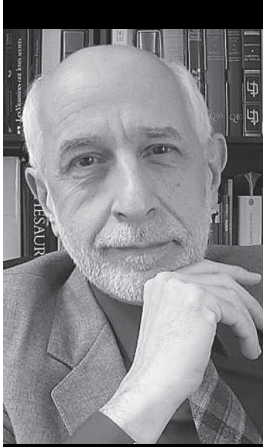
Nadon «réactivé»?

Par ailleurs, le réseau Global rapporte que selon des sources, le gouvernement avait demandé à Marc Nadon de démissionner de la Cour d'appel fédérale pour retourner au Barreau du Québec avant d'être nommé à la Cour suprême. Un tel retour aurait «réactivé» son appartenance passée de plus de 10 ans au Barreau du Québec, appartenance nécessaire pour se qualifier à un des trois postes de juges québécois à la Cour suprême. Dans leur récente décision invalidant la nomination de M. Nadon, les magistrats avaient d'ailleurs reconnu qu'un tel scénario pourrait être possible.

Le Devoir

«**» [Le premier ministre] doit retirer sans délai et sans équivoque toute affirmation qui remette en question l'intégrité de la juge en chef et l'indépendance de la Cour »**

Le Conseil des doyens des facultés de droit du Canada



Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Assurance-emploi: des réponses qui tardent

Plus du quart des dossiers ne sont pas traités dans les délais prévus

GUILLAUME
BOURGAULT-CÔTÉ

Plus du quart des chômeurs qui déposent une demande de prestations d'assurance-emploi ne reçoivent pas de réponse — positive ou négative — dans le délai prévu de 28 jours, indique le principal outil d'évaluation du régime.

Dévoilé partiellement par *Le Devoir* mercredi, le *Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi* (RCEAE) 2012-2013 indique que le ministère a pu traiter 74,5% des dossiers dans un délai de quatre semaines. C'est mieux que l'année précédente (+3,4 points), mais c'est en bas de la cible fixée à 80%.

Cette cible de 28 jours n'est pas un délai légal, mais une norme qu'Ottawa s'engage à respecter. «*La rapidité de paiement est un indicateur de rendement clé*», indique le rapport de contrôle. Responsable du dossier de l'assurance-emploi à la FTQ, Marc Bellemare estime pour sa part que la cible de 80% est «*stupide et incohé-*

Quelques chiffres

RCEAE 2012-2013

– Valeur hebdomadaire moyenne d'une prestation: **396\$**
– Durée moyenne des prestations: **19,9 semaines**
– Service Canada a mené **337 500 enquêtes** pour fraude potentielle
– **438,5 millions** ont été récupérés en trop-payés ou en prestations coupées

rente: ça devrait être 100%, quand on sait que les gens qui attendent n'ont pas de revenu.

Flot de demandes

Un fort volume de demandes — dû au contexte économique difficile — expliquerait la difficulté à atteindre l'objectif. En 2012-2013, Service Canada a reçu 2,76 millions de demandes d'assurance-emploi. C'est une diminution de 3,3% par rapport à l'année précé-

dente, mais le nombre demeure plus élevé qu'à l'habitude. Les demandes de prestations incomplètes ou «*complexes*» et le rythme d'arrivée des demandes influent aussi sur la rapidité de traitement.

Pire aujourd'hui ?

Les données analysées dans le RCEAE couvrent la période allant d'avril 2012 à mars 2013. Or, tout indique que la situation ne s'est pas améliorée depuis. En mars, *Le Devoir* révélait qu'il y avait au Québec 6100 dossiers de demandes initiales ou de renouvellement d'assurance-emploi qui traînaient sur les bureaux de Service Canada depuis plus de 28 jours (cela, en date du 22 février). Par rapport à la même date l'année précédente, c'était une augmentation de près de 75%.

À l'échelle canadienne, 138 000 dossiers de toutes sortes (demandes initiales, demandes de recalcul, etc.) étaient en retard à la même date, soit une hausse de 27% en un an.

Autre cible de rapidité ratée par Service Canada, selon le RCEAE: celle du délai de réponse aux demandes de renseignements téléphoniques. Le rapport indique que 4,4 millions de demandes ont été traitées en 2012-2013. «*Les agents ont répondu à 32% de ces appels dans un délai de 180 secondes, en deçà de l'objectif qui est de répondre à 80% des appels dans un délai de 180 secondes*», note-t-on. Par contre, la grande majorité des demandes (85%) se règlent en un appel.

«*La diminution de la capacité à traiter les appels et les résultats relatifs au niveau de service sont grandement attribuables aux volumes d'appels en lien avec les niveaux des ressources et à l'augmentation du temps de traitement moyen*», indique le rapport. Service Canada est touché comme les autres ministères fédéraux par le plan d'abolition de 19 000 postes de fonctionnaires annoncé dans le budget 2012.

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Ordre du Canada: Carole Laure et Céline Galipeau faites officiers

Le gouverneur général David Johnston a investi mercredi matin 45 récipiendaires de l'Ordre du Canada lors d'une cérémonie à Rideau Hall. L'actrice et réalisatrice Carole Laure, la journaliste Céline Galipeau, la chanteuse Louise Forestier, l'acteur Gilbert Sicotte et les musiciens Walter Boudreau et Jacques Lacombe faisaient partie des personnalités décorées. MM. Sicotte, Boudreau et Lacombe et M^{me} Forestier sont ainsi devenus membres de l'Ordre du Canada, tandis que M^{mes} Laure et Galipeau ont été faites officiers. Sept autres Québécois étaient honorés, dont la directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, Edith Cloutier, la travailleuse sociale Lucia Kowaluk et le fondateur de l'informatique quantique au Canada, Gilles Brassard.

Moreau: les retraités pourraient être appelés à renflouer les coffres

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire
à Québec

Le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, n'écarter pas l'idée de faire appel aux employés municipaux à la retraite pour renflouer les régimes à prestations déterminées.

«*Il faudra voir*», a-t-il affirmé à son arrivée au Conseil des ministres mercredi avant-midi. Avant d'afficher ses couleurs sur cette question délicate, M. Moreau entend rencontrer à tour de rôle les représentants des syndicats et des municipalités. Il se prêterait à cet exercice à compter de lundi prochain.

En revanche, M. Moreau s'est montré inflexible sur un partage des déficits futurs des régimes de retraite à parts égales, 50-50, entre les municipalités et les employés. «*C'est une équation qui ne changera pas*», a-t-il fait savoir au lendemain d'un entretien avec les maires de Montréal, Denis Coderre, et de Québec, Régis Labeaume.

Un an pour négocier

Le ministre a souligné l'importance de «*bien capitaliser les régimes pour nous assurer de ne jamais revenir dans les ornières dans lesquelles nous sommes présentement*». «*La façon de voir cela est simple: il faut régler le passé. On a une situation qui ne peut pas continuer, il faut que les gens y contribuent, et il faut avoir des mesures pour s'assurer qu'à l'avenir, cette situation ne se reproduira plus jamais*», a-t-il expliqué lors d'une mêlée de presse.

Le ministre entend déposer «*le plus rapidement possible*» après l'ouverture de la session parlementaire, le 20 mai prochain, un projet de loi visant à restructurer les régimes de retraite.

Celui-ci accordera aux municipalités et aux employés une période de négociation d'un an au maximum pour en arriver à une entente sur le partage

Calendrier parlementaire

Le leader parlementaire du gouvernement, Jean-Marc Fournier, a indiqué mercredi que les travaux parlementaires devraient se poursuivre jusqu'à la mi-juillet ou un peu avant. «*Sur mon calendrier, je suis plus entre le 8 et le 12 ou 13 juillet*», a évoqué Jean-Marc Fournier. Le leader libéral a déjà entamé des discussions avec Francoise David et Amir Khadir, de Québec solidaire, et le leader de la Coalition avenir Québec, François Bonnardel. Il a signalé qu'il doit s'entretenir sous peu avec la leader de l'opposition officielle, Agnès Maltais. La session parlementaire normale se termine le 13 juin. Mais l'étude des crédits budgétaires, qui doit faire l'objet de 200 heures de travaux en commission parlementaire, devra se dérouler après cette date. Le budget et les crédits devraient être déposés dans la première semaine de juin. Après les 25 heures de débats statutaires, le budget devrait être adopté le 13 juin, espère Jean-Marc Fournier.

Robert Dutrisac

des déficits passés des régimes de retraite. Ceux-ci sont évalués à quelque 5 milliards de dollars dans le secteur public. En cas d'échec, une période d'arbitrage de six mois s'ouvrirait. «*L'arbitre devra décider sur la base des paramètres qui sont clairs, la pérennité du régime, l'équité intergénérationnelle, la capacité de payer, etc.*», a expliqué M. Moreau.

Il n'est «*pas dans les cartons*» du ministère des Affaires municipales de confier la résolution des différends à la Commission des relations du travail (CRT), a-t-il précisé.

Le Devoir

Désiré Munyaneza toujours coupable

La Cour d'appel du Québec maintient le verdict de culpabilité rendu contre le Rwandais d'origine Désiré Munyaneza, de même que la sentence d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. Au terme d'un procès de deux ans conclu en 2009, il était devenu la première personne à avoir été reconnue coupable au Canada en vertu de la Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Le verdict et la sentence avaient aussitôt été portés en appel par Munyaneza, qui invoquait notamment des questions de droit sur la validité des accusations et l'absence de crédibilité des témoins de la poursuite. Les trois juges de la Cour d'appel ont cependant statué unanimement que les motifs d'appel n'étaient pas fondés. Désiré Munyaneza dirigeait une milice hutue dans le sud du Rwanda lors du génocide de 1994.

La Presse canadienne

Gab Roy accusé dans une affaire de mœurs

L'ex-blogueur Gabriel Roy a été remis en liberté sous plusieurs conditions, mercredi, à la suite de sa comparution au palais de justice de Montréal. Celui qui s'est fait connaître sur Internet comme étant «*Le vrai Gab Roy*» a été arrêté mardi et fait face à quatre chefs d'accusation pour des gestes à connotation sexuelle posés sur une mineure entre mars 2010 et octobre 2011. Il reviendra en cour le 11 juin prochain.

La Presse canadienne

Afghanistan: les oubliés des hommages

Ottawa — La sénatrice conservatrice Nancy Ruth déplore que son gouvernement n'en ait que pour les soldats lorsque vient le temps de souligner les efforts canadiens consentis en Afghanistan. Selon elle, Ottawa devrait aussi célébrer la contribution des civils. Vendredi, Ottawa organisera un vaste événement à connotation militaire sur la colline parlementaire pour souligner l'effort de l'armée canadienne en Afghanistan. «*Ce qui est plus sérieux, c'est la reconnaissance continue envers le merveilleux travail accompli par les hommes et les femmes qui sont allés en Afghanistan, mais l'absence de reconnaissance envers les gens qui ont donné de l'argent pour aider les femmes ou les professeurs en Afghanistan, les travailleurs de l'Agence canadienne de développement international qui sont allés là-bas et ont aussi mis leur vie en jeu*, dit la sénatrice. *Je ne comprends pas pourquoi nous ne les remercions pas et qu'il n'y en a que pour les militaires. Ça me dépasse.*»

Le Devoir

ACTUALITÉS

Le galeux



MICHEL
DAVID

Gérard Bouchard n'y est pas allé de main morte en parlant de Bernard Drainville: coupable d'avoir «*multiplié les déclarations incendiaires et mensongères pour dresser la majorité québécoise contre les minorités et les immigrants*», sans parler de «*l'affaire des faux avis*», le père de la charte de la laïcité devrait démissionner.

M. Drainville aura beau répéter sur toutes les tribunes que sa charte était nécessaire, il crève les yeux qu'elle a profondément divisé la société québécoise, sans parler du tort qu'elle a causé au PQ et au mouvement souverainiste.

Cela dit, les électeurs de Marie-Victorin ont rendu leur verdict en réélisant leur député le 7 avril dernier. Il est vrai que sa majorité a été réduite de plus de la moitié, mais sa légitimité n'en demeure pas moins incontestable. M. Bouchard a parfaitement le droit de dire tout le mal qu'il pense de la charte, mais depuis sa confrontation avec son auteur sur le plateau de *Tout le monde en parle*, on a l'impression qu'il en a fait une affaire personnelle. Sa lettre ouverte était franchement hargneuse.

«*La roche Tarpéenne est proche du Capitole*», disait le proverbe latin. Le héros déchu ne manquera pas de détracteurs pour l'accabler dans son malheur. M. Bouchard a montré du doigt «*ces dissidents complaisants et repentants*» qui s'empressent de s'en dissocier. Tel le baudet de La Fontaine, M. Drainville est aujourd'hui «*ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal*», mais qu'en aurait-il été de tous ces remords tardifs si l'opération s'était soldée par une victoire péquiste?

Après avoir mis en doute l'authenticité de la social-démocratie de Pierre Karl Péladeau, Jean-François Lisée reproche maintenant à M. Drainville d'avoir été «*ambigu dans la vérité*», bref d'avoir menti. La course au leadership s'annonce très divertissante, à défaut d'être élégante.

M. Drainville soutient que l'avenir lui donnera raison, mais l'important en politique est d'avoir raison au bon moment. Il n'y avait pas au Québec un problème de laïcité d'une ampleur qui justifiait ce gâchis. Malheureusement, ce qui aurait pu être utile dans son projet sera enterré avec le reste. Le ras-le-bol collectif permettra au gouvernement Couillard de clore le dossier au rabais.

L'important en politique est d'avoir raison au bon moment

◆ ◆ ◆

Le PQ a géré l'affaire des avis juridiques avec la même maladresse qui a caractérisé sa campagne électorale. Encore une fois, les libéraux se sont montrés plus habiles. D'entrée de jeu, les explications confuses de la nouvelle porte-parole en matière de laïcité, Agnès Maltais, ont été interprétées comme un aveu de culpabilité.

C'est l'a b c de la politique de ne pas laisser l'adversaire porter des accusations sans y répondre pendant toute une semaine. Normalement, la défense de l'honneur ne peut souffrir aucun délai. Venues trop tard, les explications de M. Drainville avaient d'autant moins de chances de convaincre.

Des nombreuses entrevues qu'il a égrenées mardi, on retiendra son admission qu'en ce qui concerne l'interdiction du port de signes religieux, qui était de loin l'élément le plus litigieux du projet de loi 60, les experts du ministère de la Justice «*voyaient le risque*» de l'inconstitutionnalité.

M. Drainville plaide qu'il n'avait pas besoin d'un avis sur le projet dans son entièreté puisqu'il avait consulté des gens isolément sur chacune de ses composantes, mais il semble surtout avoir voulu éviter qu'on lui souligne plus clairement qu'il fonçait sur un iceberg. Les élus ont le droit d'aller à l'encontre de l'opinion des juristes, mais ils doivent dire clairement ce qu'il en est. C'est comme si on avait voulu miser sur le désir d'affirmer la différence québécoise tout en craignant que la population lui préfère le respect de la règle canadienne.

◆ ◆ ◆

L'ex-ministre a fait valoir qu'il avait finalement été très peu question de laïcité au cours de la campagne électorale. C'est vrai, mais le débat des six mois précédents n'en était pas moins omniprésent dans les esprits, et les opposants à la charte ont été nettement plus motivés à se rendre aux urnes que ceux qui l'appuyaient.

Il est tristement paradoxal qu'au moment où les militants souhaitent voir le PQ remettre résolument le cap sur la souveraineté, son tribun le plus efficace tombe en disgrâce. Depuis des années, M. Drainville était celui qui savait le mieux galvaniser les militants péquistes, mais on voit mal comment il pourrait maintenant contribuer à l'unité des souverainistes, dont sa charte a au contraire accentué les divisions.

Il en restera longtemps des séquelles, mais cela ne doit pas empêcher de revenir à l'essentiel. La laïcité n'est pas une valeur proprement québécoise et n'a pas à être présentée comme une composante du projet souverainiste. L'identité québécoise s'incarne avant tout dans la langue et la culture françaises, qui peuvent être bien plus rassembleuses.

mdavid@ledevoir.com

BUDGET LEITAO

Les impôts et les tarifs seront intouchables

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire
à Québec

Le premier budget Leitaio n'alourdira pas le fardeau fiscal des Québécois. Malgré une situation budgétaire «*sérieuse*» et «*difficile*», le gouvernement libéral s'abstiendra de tirer vers le haut les tarifs. Il se gardera aussi de relever les taux d'imposition et de taxation.

«*Nous n'avons pas l'intention d'augmenter les taxes, les impôts ou les tarifs*», a affirmé le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, à sa sortie de l'Assemblée nationale mercredi après-midi. Il écarte l'idée de «*recourir à davantage de tarification*» afin de renflouer les coffres de l'État comme le recommande le rapport d'experts commandé à Luc Godbout et à Claude Montmarquette.

L'équipe économique libérale s'affaira tout d'abord à freiner la croissance des dépenses de la «*machine gouvernementale*», a précisé M. Coiteux en début de journée, tout en brandissant son portefeuille. Le Conseil du trésor a enjoint aux ministres de réduire les dépenses de 2,4 milliards pour l'exercice en cours, a rapporté *La Presse* mercredi. L'information n'a toutefois ni été confirmée ni infirmée.

Le gouvernement «*poser[a] des gestes*» à défaut de quoi il bouclera l'année 2014-2015 avec un déficit de 5,5 milliards de dollars, a indiqué le ministre des Finances, Carlos Leitaio. Son premier budget, attendu début juin, ne sonnera pas le glas de programmes. «*Pas nécessairement*», a-t-il dit. «*En six semaines, on n'a pas le temps de faire ces choses-là [choisir les programmes à abolir]. Donc, c'est vraiment dans l'appareil administratif qu'on va aller chercher à contenir la croissance des dépenses*», a-t-il ajouté, se défendant de vouloir imposer une cure d'austérité à la grecque à l'État. «*Nous ne coupons pas, nous ne coupons pas, nous ralentissons le rythme de croissance des dépenses*», a-t-il répété.

Le gouvernement libéral mettra en branle «*dans les prochains mois*» le processus de révision permanente des programmes, où se fera un exercice «*pas mal plus créatif*» et «*pas mal plus stimulant*» qui permettra au Québec de sortir d'une spirale de déficits structurels, a indiqué M. Coiteux. «*Tous les partis, y compris le citoyen payeur de taxes [seront conviés]*», a-t-il précisé.

Retour du déséquilibre fiscal

Carlos Leitaio a appelé son homologue fédéral, Joe Oliver, à tenir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le ministre Gaétan Barrette a obtenu le feu vert pour entamer les négociations avec les fédérations de médecins afin de limiter la hausse des dépenses.

compte de la réalité budgétaire des provinces lorsqu'il fera l'ébauche de son budget — qui marquera sans doute le retour aux années de surplus à Ottawa. «*Il n'y a pas de déséquilibre fiscal comme on l'a connu dans les années 90. Cependant, il faut aussi reconnaître qu'Ottawa a une marge de manœuvre beaucoup plus importante que toutes les provinces*», a-t-il déclaré, alors qu'un retour à l'équilibre budgétaire semble de moins en moins probable en 2015-2016 au Québec. «*Donc, on s'attend à ce que dans le prochain budget fédéral, il fasse quelque chose à ce sujet-là*.»

Le ministre québécois a rappelé le plafonnement des transferts fédéraux en santé à compter de 2017. «*Il va y avoir un effort important pour contenir le rythme de croissance des transferts fédéraux aux provinces. Donc, on dit: "Ils ont les moyens. Donc, regardons toutes ces choses-là"*», a affirmé M. Leitaio.

La réponse ne s'est pas fait attendre. «*Pour nous, il n'y en a pas, de déséquilibre fiscal. [...] C'est au gouvernement du Québec à trouver*

les économies», a déclaré le ministre conservateur Denis Lebel.

Barrette peut foncer

De son côté, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a eu le feu vert de ses collègues — le premier ministre, Philippe Couillard, y compris — afin de négocier un étalement de la hausse de la rémunération des médecins. «*La situation [des finances publiques] commande des aménagements [...] pour que le système de santé fonctionne correctement*», a-t-il souligné. Il entend tenir la semaine prochaine une discussion «*franche*» et «*ouverte*» avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ). «*L'ampleur de la problématique budgétaire du Québec fait en sorte qu'il ne peut pas ne pas y avoir d'implication des fédérations médicales*», a fait valoir M. Barrette. L'ancien président de la FMSQ est sûr d'en arriver à une entente négociée. «*Une de mes fonctions dans la vie est d'arriver à des accords*», a-t-il dit.

Le Devoir

Le ministre François Blais met de côté le revenu minimum garanti

ISABELLE PORTER
à Québec

Le ministre François Blais n'a pas l'intention de défendre et de mettre en œuvre l'allocation universelle, a appris *Le Devoir*. L'ancien professeur de philosophie politique devenu ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale défend pourtant ce concept de «*salaire citoyen*» avec acharnement depuis plus de 15 ans.

Selon nos sources, le ministre juge que ce n'est pas du tout le mandat qu'on lui a confié. *Le Devoir* a bien tenté depuis deux semaines d'obtenir une entrevue avec lui, sans succès. Son attachée de presse, Julie White, soutient qu'il n'a pas le temps.

Lorsqu'il était professeur à l'Université Laval, M. Blais a souvent interpellé les politiciens pour qu'ils revoient les politiques d'aide sociale et misent sur l'allocation universelle, une sorte de salaire citoyen.

«*Ceux qui nous dirigent, et une bonne partie de ceux qui nous élisent, demeurent étrangers à la pauvreté et l'exclusion*», écrivait-il en 2001 dans son ouvrage *Un revenu garanti pour tous*. «*Je crois fermement que l'allocation universelle se retrouvera au cœur des propositions de réforme de la politique sociale du XXI^e siècle. Nous devons nous y préparer sans plus attendre.*»

Méthode de redistribution

L'allocation universelle est un modèle de distribution de la richesse qui vise à assurer une plus grande égalité des chances entre les citoyens. Pour y arriver, l'État donne à chacun un même revenu de base non imposable qui équivalait à ce qu'il faut pour vivre dignement. Seuls les revenus de travail qui s'ajouteraient seraient imposés.

Dans une intervention sur le sujet en 2005, le professeur proposait toutefois de procéder graduellement en commençant par un montant de 375\$ par mois pour tous et en maintenant une

partie de l'aide sociale.

Les défenseurs de l'idée, qu'on trouve à droite comme à gauche, croient qu'on pourrait ainsi simplifier l'administration des différents programmes sociaux, en éliminer plusieurs et mettre un terme à la concurrence actuelle entre aide sociale et emplois à petits salaires.

Enfin, on reconnaîtrait que le travail rémunéré n'est pas la seule façon de contribuer à la société en soutenant des gens comme les aidants naturels. Actuellement aucun pays n'applique ce modèle, mais la question doit faire l'objet d'un référendum en Suisse.

Lors d'un débat public sur le sujet en octobre, le professeur Blais avait dit que l'un des principaux obstacles à l'idée était politique. «*Les démocraties modernes sont très sensibles aux lobbys et malheureusement pour moi et pour d'autres, il n'y a pas de lobby très fort en faveur du revenu minimum garanti*». Notre système, disait-il, regroupe des lobbys qui défendent des enjeux «*très particuliers*» sans vue d'ensemble pour l'avenir.

Joint par *Le Devoir*, un des anciens assistants de M. Blais, Marcel Fillion, estime que l'allocation universelle était son véritable dada. «*Il tenait beaucoup à cette mesure-là. Il se souciait beaucoup de l'inefficacité de certains programmes de l'État-providence actuel et pour lui, une allocation universelle avait beaucoup d'avantages.*»

Toutefois, François Blais est un pragmatique. «*François est quelqu'un qui va vouloir regarder ce qui est faisable, pas juste rêver.*»

Chose certaine, ses idées sur la justice sociale sont enracinées dans des convictions profondes. «*C'est quelqu'un qui a un souci de l'équité. [...] Il a de hauts standards moraux et veut s'assurer d'être équitable envers les gens qui sont touchés par ses décisions.*»

Une idée écartée par le PQ

Dans les milieux de gauche, sa nomination n'est pas passée inaperçue. «*À Québec solidaire, les gens*

ont quand même regardé cette nomination-là avec intérêt», a expliqué la députée Françoise David.

Aux dernières élections, QS s'est engagé à instaurer un revenu minimum garanti de 12600\$.

Mais M^{me} David souligne que ce n'est pas «*pour demain*». «*Là où M. Blais va frapper un nœud, j'en suis convaincue, c'est avec le trio économique [les ministres Carlos Leitaio, Martin Coiteux et Jacques Daoust] qui va dire de couper partout.*»

Au Front commun des personnes assistées sociales, l'arrivée de M. Blais a été bien accueillie, mais on s'inquiète de la formule à 375\$ qu'il a proposée dans le passé. «*Si on va dans le sens de couper des programmes sociaux [...], ça va être pire*, note la porte-parole Amélie Châteauneuf. *On va suivre ça de près.*»

L'ancienne présidente de la CSN Claudette Carbonneau considère quant à elle que le débat sur les inégalités est plus pertinent que jamais. Or elle craint qu'en comblant les besoins de base de tous, on fournisse aux Walmart de ce monde un prétexte pour réduire encore les salaires et conditions de travail des petits travailleurs.

S'il allait de l'avant, M. Blais ne serait pas le premier ministre de l'Emploi à évaluer un tel projet. À l'époque du gouvernement Bouchard à la fin des années 1990, Louise Harel avait demandé à ses fonctionnaires d'examiner la faisabilité de l'allocation universelle. Or elle en avait conclu que c'était impossible. «*C'était impensable dans un régime fédéral où il y a à la fois des interventions fiscales et sociales qui viennent d'un autre ordre de gouvernement. [...] Ce n'est pas pensable en dehors de la souveraineté.*»

Dans son livre, M. Blais reconnaissait que c'était problématique. «*Ces modifications [...] exigeraient, entre autres, une coopération exemplaire des ordres de gouvernement fédéral et provincial. On peut douter, dans le contexte politique canadien, que nos politiciens et nos institutions se montrent à la hauteur des exigences d'une telle collaboration.*»

Avec Dave Noël
Le Devoir

ACTUALITÉS

Projet Montréal accuse Coderre d'ingérence

MÉLANIE LOISEL

Projet Montréal dénonce l'octroi d'un contrat de 20000\$ sans appel d'offres à la firme Malouin et Phaneuf Avocats dont deux des associés sont des proches du maire Denis Coderre. En avril dernier, la Ville a recouru aux services de cette firme pour la représenter devant la Régie des alcools dans le cadre du projet pilote d'ouverture des bars jusqu'à 6 h.

«Ce contrat a été accordé à la demande du directeur de cabinet du maire Denis Dolbec à de proches collaborateurs électoraux du maire. Nous sommes devant un cas d'ingérence politique très grave», a indiqué Alex Norris, le conseiller municipal de Jeanne-Mance et porte-parole de Projet Montréal en matière d'éthique et de gouvernance.

L'opposition a aussitôt demandé à l'inspecteur général de la Ville d'enquêter sur l'octroi de ce contrat pour en éclaircir les circonstances. Le maire Denis Coderre s'est dit «très ouvert» à collaborer si l'inspecteur accepte de se pencher sur ce dossier. «Nous nous soumettrons à ses conclusions le cas échéant», a-t-il laissé savoir dans un communiqué.

Menace de grève

M. Coderre a toutefois expliqué que ce contrat avait été accordé dans un contexte «particulier» alors qu'une grève générale illimitée des juristes de la Ville risquait d'être déclenchée le 5 mai et qu'il fallait trouver un avocat spécialisé le plus vite possible pour s'assurer que le projet pilote aille de l'avant.

M. Norris affirme que cette explication ne tient pas la route étant donné que le service juridique de la Ville possède déjà toute l'expertise. «Advenant une grève, il y a des cadres à la Ville qui ont l'autorité pour traiter ce type de contrat si besoin», mentionne-t-il.

Le Devoir

Coup de filet chez les trafiquants

Plus de 650 policiers ont participé mercredi à une vaste opération ciblant quatre importants réseaux de trafiquants de drogue. Ils ont procédé à 69 arrestations, lors de 49 perquisitions effectuées dans 36 municipalités situées principalement dans les régions du Saguenay, des Laurentides, de Lanaudière et de Laval. Six personnes sont toujours recherchées. Les réseaux étaient reliés au crime organisé traditionnel québécois et aux bandes de motards Red Devils et Hells Angels, et se spécialisaient dans la production et la vente de méthamphétamines et d'ecstasy, de cannabis et de cocaïne. La drogue était principalement destinée au marché du Saguenay, où l'enquête a également permis d'élucider de nombreux crimes violents.

La Presse canadienne

Perquisition de l'UPAC à Gaspé

C'était au tour de Gaspé de recevoir la visite d'agents de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), mardi. L'opération visait à effectuer des perquisitions à deux endroits, mais aucune arrestation n'était prévue. Une quinzaine de policiers et enquêteurs sont notamment intervenus à l'hôtel de ville de Gaspé. Sans dévoiler la nature des documents ciblés par l'équipe de l'UPAC, le maire de Gaspé, Daniel Côté, a assuré que personne à l'hôtel de ville n'«avait peur de quoi que ce soit» lors de la perquisition.

La Presse canadienne

COMMISSION CHARBONNEAU

David Whissell veillait sur ses propres intérêts

BRIAN MYLES

David Whissell a confondu ses fonctions de député et d'entrepreneur en asphaltage dans sa carrière politique.

A reculons, l'ex-fonctionnaire du ministère des Transports du Québec (MTQ) Mario Turcotte a fourni quelques précisions sur les «pressions» exercées par David Whissell, mercredi à la commission Charbonneau.

L'ancien directeur territorial pour les régions des Laurentides et de Lanaudière a parcouru ses notes personnelles, mardi soir, et il est revenu avec des détails sur l'intérêt du député pour les contrats du MTQ.

En mai 2003, l'ex-député d'Argenteuil a notamment sollicité une rencontre avec M. Turcotte pour s'enquérir des modalités d'attribution des contrats à tarifs non négociables pour le bitume, une pratique qui permettait au MTQ de réaliser des économies dans les marchés où la concurrence est faible.

Dans les Laurentides et Lanaudière, ces contrats étaient accordés en majorité à Asphalte Desjardins, dirigée par les frères Claude et Jacques Desjardins. L'entreprise de M. Whissell, ABC Rive-Nord, éprouvait des difficultés à se tailler une place.

M. Whissell veillait sur ses propres intérêts lorsqu'il a rendu visite à Mario Turcotte. Le député libéral et adjoint parlementaire de Jean Charest a insisté auprès du directeur territorial pour que le MTQ fasse systématiquement des appels d'offres publics.

«Je me pose de sérieuses questions sur la légitimité de sa visite et de l'insistance de sa demande»

Dans ses notes de la rencontre, M. Turcotte a griffonné la remarque suivante: «Je me pose de sérieuses questions sur la légitimité de sa visite et de l'insistance de sa demande.» Il s'est d'ailleurs plaint des pressions de M. Whissell à ses supérieurs. S'il avait acquiescé à sa demande, il aurait facilité «un jeu difficile à gérer» dans l'attribution des contrats. «Je ne me sentais pas à l'aise avec ça», a-t-il dit.

David Whissell semblait confondre régulièrement son statut de député et celui d'entrepreneur. En 2002, alors qu'il siégeait dans l'opposition, il a également exercé des pressions sur Mario Turcotte afin qu'il lui remette la programmation (la liste des travaux à venir) du MTQ.

Chevrette irréprochable

Pour conclure son témoignage, M. Turcotte a qualifié d'irréprochables la conduite et l'éthique de Guy Chevrette dans le dossier de la route 125.

A son souvenir, M. Chevrette n'a jamais exercé de pression sur lui ou sur d'autres fonctionnaires du MTQ, bien qu'il ait mis son poids dans la balance pour accélérer la réalisation de ce projet discutable.

Le prolongement de la route 125, reliant Saint-Donat et Lac-Supérieur, est un éléphant blanc de 18,8 millions de dollars.

La route est un paradis pour les cyclistes, mais elle est très peu empruntée, a reconnu Mario Turcotte. «C'est un lien récréotouristique. Il n'y a vraiment pas une grande utilisation. Le débit de circulation est très faible», a dit M. Turcotte.

Le projet, auquel tenait l'ancien ministre des

Transports Guy Chevrette, est hors norme du début à la fin. «Cette route-là, c'est "toutte" du "non-standard"», estime M. Turcotte.

Le prolongement de la 125 ne faisait pas partie des priorités du MTQ. Les élus locaux, en particulier le maire de Saint-Donat, Yves Paquin, y tenaient beaucoup.

Le cabinet du ministre des Transports a insisté pour que le projet soit réalisé par la MRC de Matwinie, avec une subvention de Québec, dans des délais anormalement courts. Trois firmes (Roche, Génivar et CIMA +) ont été invitées à soumissionner dans un délai de 13 jours.

M. Turcotte siégeait au comité de sélection qui a accordé le contrat à Roche, son actuel employeur. Il n'a pas été témoin des manigances de Gilles Cloutier pour influencer les décisions de deux autres membres du comité.

Les municipalités de la région devaient se charger de l'entretien, mais la municipalité de Lac-Supérieur a protesté. Finalement, le MTQ a assumé les frais d'entretien de cette route, dont il ne voulait même pas.

Dans sa carrière au MTQ, M. Turcotte n'a jamais vu un projet au cheminement aussi irrégulier.

Lors de son témoignage, l'organisateur d'élections clés en main Gilles Cloutier a raconté qu'il avait orchestré «une magouille» avec M. Chevrette pour que le contrat de la 125 soit accordé à la firme de génie-conseil Roche, moyennant une rétribution de 25000 à 100000 \$ à un émissaire du ministre, Gilles Beaulieu. M. Chevrette a vigoureusement nié les faits. Il sera appelé à témoigner d'ici peu.

Le Devoir

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

Plaidoyer pour une dépolitisation

JEANNE CORRIVEAU

Après huit ans à la tête de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), Louise Roy tirera bientôt sa révérence. Au fil des ans, l'organisme créé dans la foulée des fusions municipales de 2002 a gagné en crédibilité. Mais la présidente sortante croit que les règles entourant les consultations publiques à Montréal devraient être clarifiées, car les mandats accordés à l'Office relèvent souvent de choix politiques.

En avril dernier, le maire Denis Coderre a indiqué qu'il confierait à l'OCPM le soin de mener la consultation publique sur le prolongement des heures d'ouverture de certains bars cet été. Pour le projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, l'administration Coderre a préféré accorder le mandat de consultation à une firme privée au coût de 267 000\$. «C'est clair que c'est un dossier qui aurait pu venir à l'Office. Mais ce n'est pas inhabituel. Il y en a eu d'autres. C'est le privilège des élus de décider ce qu'ils vont faire», souligne M^{me} Roy en entrevue au Devoir.

Consciente qu'elle prêche pour sa paroisse, Louise Roy se garde bien de porter un jugement, mais selon elle, la Ville aurait avantage à établir des critères clairs pour l'octroi de mandats de consultation publique. La Loi sur l'environnement décline une liste de projets qui doivent être soumis à l'examen du BAPE, alors que la Charte de la Ville de Montréal limite les mandats confiés à l'OCPM aux projets de règlement révisant le plan d'urbanisme de la ville.

Reste que depuis sa création en 2002, l'OCPM a beaucoup évolué. En 11 ans, l'organisme a tenu



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Louise Roy est la présidente sortante de l'OCPM. Elle a vu son impact grandir au fil des ans.

111 consultations auxquelles ont participé 35 000 citoyens. Dans bien des projets, ses recommandations ont permis de mieux guider la planification urbaine.

Préoccupations citoyennes

Entrée en poste en 2006, Louise Roy a tenté, au fil des ans, de solliciter la participation d'un plus large éventail de citoyens en instaurant de nouveaux modes de consultation moins conventionnels et en faisant appel aux réseaux sociaux.

Les consultations les plus marquantes aux yeux de Louise Roy ont été celles sur Griffintown — ultérieures à celles organisées par l'arrondissement du Sud-Ouest et Devimco en 2008 —, les ateliers du CN et le mont Royal. Dans les deux premiers cas, il s'agissait de consultations menées «en amont» pour des projets en cours de planification.

Louise Roy croit que l'Office a contribué à inciter les promoteurs immobiliers à mieux préparer leurs projets et à tenir compte des préoccupations

citoyennes. «Il y a une évolution. [...] Je viens du milieu de l'environnement et j'étais habituée aux études d'impacts. Quand je suis arrivée ici, il n'y avait rien! Mais au fur et à mesure des demandes des citoyens, la Ville a eu plus d'exigences. On a vu les dossiers s'offrir avec des études d'ensollement, de circulation et sur la valeur patrimoniale.»

M^{me} Roy estime toutefois que dans plusieurs cas, les projets réalisés différaient grandement de ceux étudiés en consultation. A son avis, les dossiers qui subissent trop de changements devraient être soumis à nouveau à l'OCPM. «Sinon, c'est absolument inéquitable pour les citoyens.»

Louise Roy quittera son poste le 18 juin, mais l'heure de la retraite n'a pas encore sonné: «Je veux ralentir un peu. Je ne m'en irai pas chez nous à ne rien faire. Comme certains disent: "C'est la meilleure manière d'attraper le cancer"».

Le Devoir

CONCOURS LE DEVOIR



GAGNEZ UNE NUITÉE DANS UN
PHARE
AUX ÎLES DU POT À L'EAU-DE-VIE



LE FORFAIT COMPREND :

(Valeur de 500\$)

- ⊕ La traversée aller-retour à partir de Rivière-du-Loup
- ⊕ Une nuitée au phare (occupation double)
- ⊕ L'accès aux sentiers du Pot du Phare (après la nidification des oiseaux seulement)
- ⊕ Une croisière et une excursion commentées
- ⊕ Deux repas de fine cuisine régionale
- ⊕ Une collation

www.pharedupot.com



PARTICIPEZ AVANT LE 12 MAI 2014

www.ledevoir.com/concours



FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

VOS OBJECTIFS, NOS CERTIFICATS, VOTRE CARRIÈRE.

COMMUNICATION APPLIQUÉE
COOPÉRATION INTERNATIONALE
CRIMINOLOGIE
DROIT

ÉTUDES INDIVIDUALISÉES
FRANÇAIS LANGUE SECONDE
GÉRONTOLOGIE
GESTION POLICE ET SÉCURITÉ
GESTION SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
GESTION PHILANTHROPIQUE
INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES
INTERVENTION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET EN TSA

JOURNALISME
PETITE ENFANCE ET FAMILLE
PUBLICITÉ
RÉDACTION
RELATIONS INDUSTRIELLES
RELATIONS PUBLIQUES
SANTÉ COMMUNAUTAIRE
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL
SANTÉ MENTALE
TOXICOMANIES
TRADUCTION I ET II
VICTIMOLOGIE

AUSSI OFFERT
COURS EN LIGNE
ÉCOLE DE LANGUES
FORMATION CONTINUE
PROGRAMME ACCÈS-FEP
SERVICE DE RECONNAISSANCE
DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS

ADMISSION AUTOMNE 2014
Cours le soir ou la fin de semaine
514 343.6090 1 800 363.8876
www.FEP.umontreal.ca

Université
de Montréal

LE MONDE

REPÈRES

Le délire criminel de Boko Haram



CLAUDE LÉVESQUE

Mafieux sanguinaires, esclavagistes, fous de dieu, fous furieux? Toutes ces descriptions semblent s'appliquer aux membres de ce qu'on appelle Boko Haram, qui terrorisent le nord du Nigeria et les régions avoisinantes.

Ce groupe, qui s'apparente aussi à une secte, avait reçu jusqu'ici relativement peu de couverture de la part des médias internationaux malgré la longue liste de gestes répugnants qu'il a revendiqués.

La récente vidéo dans laquelle son chef présumé, Aboubakar Shekau, annonce qu'il va vendre sur le marché les adolescentes enlevées dans une école a déclenché une tardive prise de conscience.

En offrant au Nigeria de l'aider à combattre Boko Haram, la France devient pour sa part le premier pays du Nord à réagir officiellement et de façon concrète à la campagne de terreur menée par la sinistre organisation.

Si la vidéo a finalement alerté les médias traditionnels, il faut dire que des pétitions circulaient déjà dans divers médias sociaux, surtout depuis que certains parents des jeunes filles enlevées, constatant l'impuissance de l'Etat nigérian, se sont armés et sont partis à la recherche de leurs enfants.

La secte est surtout connue depuis 2009, mais elle a vu le jour dès 2002, regroupant des musulmans scandalisés à la fois par l'irréligion de leurs concitoyens et l'absence de développement économique dans leur région.

Même si au départ elle a surtout fait porter son action sur le microcrédit et l'éducation islamique, certains de ses membres sont entrés en conflit ouvert avec les autorités.

Ce n'est cependant qu'en 2009 que l'Etat nigérian s'attaque au groupe. Brutale, la répression fait des centaines de morts, dont le fondateur, Mohammed Yusuf. Boko Haram entre alors dans la clandestinité. Les observateurs de la scène nigériane lui attribuent entre 1000 et 2000 victimes dans des attaques qui deviennent de plus en plus meurtrières.

Il y a un an, le gouvernement a imposé l'état d'urgence dans la plupart des Etats du nord, où l'armée a mené de nouvelles opérations, apparemment sans succès.

♦ ♦ ♦

En août dernier, la secte a ouvert le feu dans une mosquée, tuant 44 fidèles pendant la prière. Le chef du groupe, ou du moins d'une de ses factions, Aboubakar Shekau, a revendiqué le geste dans une vidéo. Le mois précédent, Boko Haram avait massacré plusieurs dizaines d'écoliers en mettant le feu à un dortoir.

«*La réaction violente des autorités n'a pas réussi à les supprimer, seulement à les diviser en petits groupes, à les rendre plus agressifs et même à se tourner contre les civils comme ils l'ont fait récemment. Je ne dis pas cela pour excuser leur action, mais pour l'expliquer*, note Rita Abrahamsen, professeure à l'Ecole de développement international et mondialisation de l'Université d'Ottawa. *Il est difficile d'évaluer la force de Boko Haram ou le soutien dont il jouit au sein de la population. L'enlèvement des écoliers semble avoir joué contre eux.*»

Boko Haram doit peut-être sa survie à sa capacité de changer continuellement de tactique. En s'attaquant à des enfants, la secte semble dire au gouvernement que la terreur ira croissant à moins que des négociations ne s'ouvrent. En ciblant des musulmans plus modérés qu'elle (ce qui n'est pas difficile à trouver), elle fait comprendre qu'on a intérêt à ne pas la critiquer.

Il n'en reste pas moins que la folie habite indéniablement les têtes dirigeantes de Boko Haram, comme l'attestent les vidéos mises en ligne par Aboubakar Shekau, qui s'est déclaré capable d'affronter et de vaincre les États-Unis. Il semble d'ailleurs imiter dans ses communications le style d'Oussama ben Laden, qui avait le même genre de prétention.

Certains spécialistes, dont ceux de l'International Crisis Group, croient que Boko Haram entretient des liens étroits avec al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), un groupe bien implanté juste au nord de sa zone d'intervention.

«*J'ai du mal à croire qu'il existe un mouvement djihadiste global d'un bout à l'autre de l'Afrique. En général, les cibles de Boko Haram sont typiquement nigérianes. S'ils voulaient faire peur à vous, à moi ou au président Obama, ils s'en prendraient plutôt à l'ambassade des États-Unis ou à des cibles internationales*, estime pour sa part Rita Abrahamsen de l'Université d'Ottawa. [...] *C'est important de le noter si on veut trouver une solution. Il faut peut-être un volet militaire, mais il faut aussi un volet politique qui prenne en compte de l'état d'abandon dans lequel on a longtemps laissé le nord du Nigeria.*»

UKRAINE

Moscou propose son scénario de désescalade

MARINA LAPENKOVA
MAX DELANY

Le président russe, Vladimir Poutine, a proposé mercredi un scénario de désescalade de la crise ukrainienne prévoyant un report du référendum prévu par les séparatistes pro-russes en échange de la fin de l'opération militaire en cours dans le pays, s'attirant une réponse courroucée de Kiev.

Recevant à Moscou le président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Suisse Didier Burkhalter, M. Poutine a demandé «*aux autorités de Kiev d'arrêter immédiatement toutes les opérations militaires et punitives dans le sud-est*».

De leur côté, les «*représentants du sud-est de l'Ukraine* [devraient] *reporter le référendum prévu le 11 mai, afin de créer les conditions nécessaires au dialogue*», a déclaré le président russe.

Si les séparatistes écoutent l'appel de M. Poutine à reporter le référendum et «*si Kiev à son tour arrête son opération militaire et prend des mesures pour lancer un dialogue, alors cela peut sortir l'Ukraine de cette situation, qui en ce moment ne fait qu'empirer*», a précisé ensuite le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

Les séparatistes avaient annoncé pour le 11 mai la tenue d'un référendum sur la «*déclaration d'indépendance*» de la république auto-proclamée de Donetsk, ville située dans le bassin minier de l'est, proche de la frontière avec la Russie.

Les autorités de Kiev déniaient toute légitimité à ce projet de référendum. Le premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk a immédiatement réagi aux propos de M. Poutine en l'accusant de «*vendre du vent*».

«*Aucun référendum n'a été prévu en Ukraine le 11 mai*», a-t-il martelé. «*Si les terroristes et les séparatistes soutenus par la Russie ont reçu l'ordre de reporter ce qui n'a pas été prévu, ce sont leurs règlements de comptes internes*», a-t-il ajouté.

Les autorités ukrainiennes se trouvent depuis vendredi engagées dans une vaste opération militaire dans la zone de Slaviansk, bastion des insurgés pro-russes, dont elles tentent de reprendre le contrôle. Cette opération s'est déjà soldée par des dizaines de morts.

Les rebelles pro-russes ont semblé dans l'imédiat pris de court par l'annonce de M. Poutine et ont indiqué qu'ils feraient part jeudi de leur décision sur un report du référendum.

Retrait?

Le président russe a aussi affirmé que Moscou avait retiré les troupes déployées ces dernières semaines le long de la frontière avec l'Ukraine, s'attirant aussitôt une réponse sceptique de l'Occident. Selon l'OTAN, ces mouvements de troupes avaient rassemblé fin avril jusqu'à 40 000 hommes.

«*On nous a dit tout le temps que nos troupes à la frontière ukrainienne inquiètent: nous les*



GENYA SAVILOV AGENCE FRANCE-PRESSE

Des policiers ukrainiens protégeaient mercredi des édifices publics à Marioupol.

avons retirées, elles ne sont plus aujourd'hui à la frontière ukrainienne aujourd'hui, mais là où elles mènent leurs exercices habituels», a déclaré M. Poutine.

«*Il n'y a pas de preuve pour l'instant qu'un retrait a eu lieu*», a réagi le porte-parole adjoint du président américain Barack Obama, Josh Earnest. Même son de cloche à l'OTAN, qui a indiqué ne pas avoir d'«*indication*» pouvant confirmer ce retrait.

Alors que les Occidentaux accusent la Russie de tout faire pour déstabiliser l'Ukraine et empêcher la tenue de l'élection présidentielle anticipée prévue le 25 mai, M. Poutine ne s'est pas déclaré ouvertement opposé à la tenue de ce scrutin. «*Il faut que les gens dans le sud-est de l'Ukraine comprennent, sentent et croient qu'après l'élection présidentielle du 25 mai leurs droits seront garantis*», a-t-il souligné.

La Russie, qui refuse de reconnaître les autorités provisoires mises en place à Kiev après le renversement du président Viktor Ianoukovitch, avait jusqu'à présent jugé «*absurde*» de tenir des élections dans le contexte actuel de violences. Les Occidentaux jugent crucial que ce scrutin se déroule correctement, faute de quoi l'Ukraine glisserait vers «*le chaos et le risque de guerre civile*», selon les termes employés par le président français François Hollande.

«*Pour les terroristes, il faut trouver la langue*

qu'ils comprennent, et il s'agit de la force», a pour sa part estimé mercredi à Berlin le milliardaire Petro Porochenko, favori à la présidentielle ukrainienne.

Les combats

Dans l'est de l'Ukraine, les violences et incidents se sont poursuivis mercredi. Sur la route menant de Marioupol à Berdiansk, des insurgés ont attaqué mercredi à l'arme automatique un autobus transportant des hommes des forces spéciales de la police, a indiqué le ministère de l'Intérieur. «*Une vraie bataille de plus d'une heure*» a suivi, au cours de laquelle un assaillant a été tué et deux autres capturés, selon la même source.

A Marioupol, au sud de la région de Donetsk, les autorités ont lancé tôt mercredi un raid pour reprendre le contrôle de la mairie, occupée depuis le mois dernier par les insurgés locaux qui en avaient fait leur quartier général. Armés de grenades lacrymogènes, les forces de l'ordre ont hissé le drapeau ukrainien sur le toit du bâtiment, avant de quitter les lieux alors que des centaines de pro-russes s'en approchaient.

A Slaviansk, la population a porté mercredi en terre deux civils tués lors des violents combats de lundi.

Agence France-Presse

La première ministre thaïlandaise est destituée

La première ministre thaïlandaise, Yingluck Shinawatra, reconnue coupable d'abus de pouvoir, a été destituée mercredi, ce qui constitue un tournant symbolique important pour les manifestants qui réclamaient sa tête depuis des mois, même si son gouvernement reste de facto aux commandes.

Sa destitution à peine annoncée par la Cour constitutionnelle, Yingluck Shinawatra a été remplacée par une figure de second plan de son gouvernement, le ministre du Commerce, Niwattumrong Boonsongpaisan, ayant le rang de vice-premier ministre.

«*Les juges ont décidé à l'unanimité que Yingluck avait abusé de son statut de première ministre*», pour effectuer un transfert «*illégal*» et à son propre «*bénéfice*», a dit le président de la Cour constitutionnelle, Charoon Intachan, lors de la lecture du jugement retransmise en direct à la télévision.

Sa destitution et celle de neuf ministres sur 35 a été accueillie par des cris de joie et des pas de danse parmi les manifestants campant dans un parc du centre de Bangkok. À la Cour constitutionnelle, les manifestants antigouvernementaux dans la rue depuis six mois ont salué la décision à coups de sifflets devenus leur signe de ralliement.

Le départ de Yingluck était devenu inéluctable, selon les analystes, tant son nom est lié à celui de son frère Thaksin Shinawatra, ancien premier ministre victime d'un coup d'Etat en 2006. Son départ pourrait éventuellement permettre d'apaiser la crise, ses ministres les plus en vue ayant été destitués avec elle.

Manifestations maintenues

Mais les manifestations prévues dans les deux camps dans les prochains jours sont maintenues, faisant craindre de possibles nouvelles violences, alors que la crise a déjà fait plus de 25 morts en six mois de protestations de rue.

Mais avec un premier ministre par intérim et un gouvernement certes amputé, mais encore aux manettes, la situation reste de facto inchangée, la Cour constitutionnelle n'ayant pas procédé au vide politique radical qu'aurait constitué la destitution de tout le gouvernement.

«*Il y aura un Conseil des ministres vendredi pour allouer de nouvelles positions aux ministres restants*», selon le vice-premier ministre Phong-



NICOLAS ASFOURI AGENCE FRANCE-PRESSE

Des opposants ont manifesté leur joie mercredi à l'annonce de la décision de la cour.

thep Thepkanjana.

La Cour constitutionnelle a déjà chassé du pouvoir deux premiers ministres pro-Thaksin en 2008, et beaucoup doutaient mercredi que Yingluck soit épargnée par une justice accusée de d'être partielle.

Ce nouvel épisode de la crise politique intervient alors qu'il n'y a pas de Parlement, dissous depuis décembre 2013.

Les législatives du 2 février ont été invalidées par la justice en raison de leur perturbation par les manifestants. Et de nouvelles élections ont été annoncées pour le 20 juillet, et le gouvernement intérimaire réduit prévoit de les mener à bien.

Agence France-Presse

SYRIE

Les rebelles quittent Homs

Le dernier carré de rebelles irréductibles, assiégés depuis deux ans par les troupes gouvernementales, a commencé à quitter la Vieille ville de Homs, un succès pour le régime syrien à un mois de la réélection attendue de Bachar al-Assad.

En visite à Washington, le chef de l'opposition, Ahmad Jarba, a réclamé des «*armes efficaces*» pour pouvoir gagner la guerre face au régime de Damas.

L'évacuation d'au moins 1200 combattants, civils et blessés de Homs s'inscrit dans le cadre d'un accord entre belligérants conclu à l'issue de deux mois de négociations. Les rebelles peuvent se targuer de quitter Homs la tête haute, mais le régime engrange une importante victoire symbolique dans une ville où débuta la rébellion armée après le soulèvement populaire de mars 2011.

Pour Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH, ce qui s'est passé à Homs est «*surtout une défaite pour la communauté internationale: il y a eu une résistance légendaire malgré deux ans de siège et en dépit de tout ceci, la communauté internationale n'a rien fait*».

«*C'est une victoire médiatique pour le régime, car Homs occupait une place symbolique dans la révolution syrienne*», a-t-il ajouté.

Agence France-Presse

Les Sud-Africains ont voté massivement

L'ANC, au pouvoir en Afrique du Sud depuis vingt ans, est le grand favori des élections législatives de mercredi, même si le taux de participation très élevé pourrait bénéficier d'abord à l'opposition, selon des analystes. Ce scrutin était le premier depuis la mort en décembre de Nelson Mandela, le premier président noir du pays. La présidente de la Commission électorale, Pansy Tlakula, a déclaré en après-midi que «*notre problème le plus pressant actuellement, c'est une participation extrêmement forte, particulièrement dans les zones urbaines*»

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

L'aveuglement

La reprise des travaux de la commission Charbonneau après la pause électorale a permis d'aborder le cas du ministère des Transports. Des témoignages de ses fonctionnaires ressort un fait. Dès le début des années 2000, on savait que la collusion faisait partie de la réalité de ce ministère. Ses dirigeants ont été informés de faits précis, mais rien ne s'est passé.



L'audition des derniers témoignages à la commission, on ne peut que penser au roman *L'aveuglement* de José Saramago. Cet ouvrage met en scène l'humanité, victime d'une épidémie foudroyante de cécité, qui perd ses valeurs. Bien sûr, toutes choses ici ne sont pas comparables, mais il est indubitable qu'il y a eu aveuglement volontaire de la part de bien des gens au sein de ce ministère au plus haut niveau.

Comme dans ce roman, il y eut au moins une personne à ce ministère qui ne fut pas atteinte de cécité. Il s'agit de l'ingénieur François Beaudry qui est mis au courant en 2002 de l'existence d'un système de collusion dans les villes de Montréal et de Laval ainsi qu'au ministère des Transports. Il en parle à son supérieur et à son sous-ministre. Ensemble, ils tentent de colliger des preuves. Des informations qu'ils ont sur la situation à Laval sont transmises à la Sûreté du Québec, dont le directeur général est alors Florent Gagné, un civil, qui deviendra sous-ministre des Transports par la suite. Ils informeront le ministre Serge Ménard, puis Yvon Marcoux qui lui succédera à l'arrivée du gouvernement Charest.

Lorsqu'il devient sous-ministre aux Transports, Florent Gagné ne se souciera pas outre mesure de la situation, à tel point que la présidente de la commission, la juge France Charbonneau, gardera de son témoignage l'impression « que vous ne vouliez pas savoir ». Il rétorquera qu'il n'entendait que « des rumeurs et des soupçons » sans avoir de preuves irréfutables de l'existence de cartels. En 2004, des informations l'avaient bien amené à faire une enquête sur l'existence d'un cartel de déneigement pour finalement fermer le dossier, jugeant les preuves insuffisantes. Il sera plus tard blâmé par le vérificateur général pour ne pas avoir informé la police et le Bureau de la concurrence.

D'autres faits auraient pu alerter les dirigeants du ministère, tels des dépassements de coûts, des soumissions plus élevées, des faveurs octroyées à des fonctionnaires par des entreprises, mais on fermait les yeux. On aimait mieux ne pas savoir. La raison est bien connue. Les enquêteurs de la commission ont établi qu'entre 1997 et 2012 les firmes de génie-conseil ont donné aux partis politiques tout près de 15 millions, cela, en contravention à la Loi électorale. Personne n'avait intérêt à dénoncer un système dans lequel il était partie. Il aura fallu que l'ingénieur François Beaudry fasse des révélations à l'émission Enquête pour que le gouvernement Charest réagisse en créant l'escouade Marteau.

Victimes d'aveuglement d'un autre type, il y a les participants à cette assemblée extraordinaire mardi soir de l'Ordre des ingénieurs qui ont voté la destitution de leur exécutif et du directeur général. Un vif mécontentement existe chez plusieurs, qui se voient comme les victimes collatérales des scandales dans l'industrie de la construction dont les vrais responsables sont les firmes d'ingénierie. Ils n'acceptent pas de devoir en faire les frais par le resserrement des pratiques professionnelles et une cotisation spéciale de 90\$ levée afin de donner à l'Ordre les moyens de redonner confiance au public.

Le vote exprimé mardi soir en est un de vive frustration qui ne changera pas cette réalité qu'il y a une crise sans précédent dans la profession d'ingénieur, comme l'a souligné à juste titre l'ancien président de l'Ordre, Daniel Lebel. Le ménage doit être fait pour le bien de tous.

PRESTATIONS POUR CHÔMEURS

Plus rien d'universel

Qu'on les vire de tous les côtés, qu'on les regarde de tous les angles, les chiffres touchant le chômage sont implacables: le nombre de chômeurs qui ont droit à des prestations lorsque leur emploi disparaît se réduit comme peau de chagrin. Tous cotisent, mais depuis 20 ans, seule une minorité arrive à se qualifier à l'assurance-emploi. Or voilà que cette minorité fond à son tour. Une véritable aberration dont on ne voit pas la fin.

Au tournant des années 90, 85% des cotisants touchaient des prestations de chômage. La réforme libérale de 1996 fut un premier coup de massue contre les chômeurs. Elle a d'ailleurs coûté son lot de sièges au gouvernement de Jean Chrétien à l'époque. Dès ce moment, le nombre de chômeurs qui arrivaient à mettre la main sur des prestations passa sous la barre du 50%. Pendant 15 ans, le taux resta néanmoins stable, se promenant entre 46 et 49%.

En 2011-2012, nouveau choc. Seulement 41% des travailleurs qui ont payé pour de l'assurance-emploi ont pu en bénéficier. C'était là un plancher historique qui avait sonné l'alarme. Voilà qu'un an plus tard, la baisse s'est poursuivie: on en est maintenant à 38,8%, révèlent cette semaine des données qui couvrent la période d'avril 2012 à mars 2013.

Et ce n'est même pas là le pire. Avec l'immense réforme conservatrice du régime, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, et qui a encore resserré les critères pour avoir accès aux prestations d'assurance-emploi, le chômeur qui peut compter sur les quelques dollars du système se fera encore plus rare.

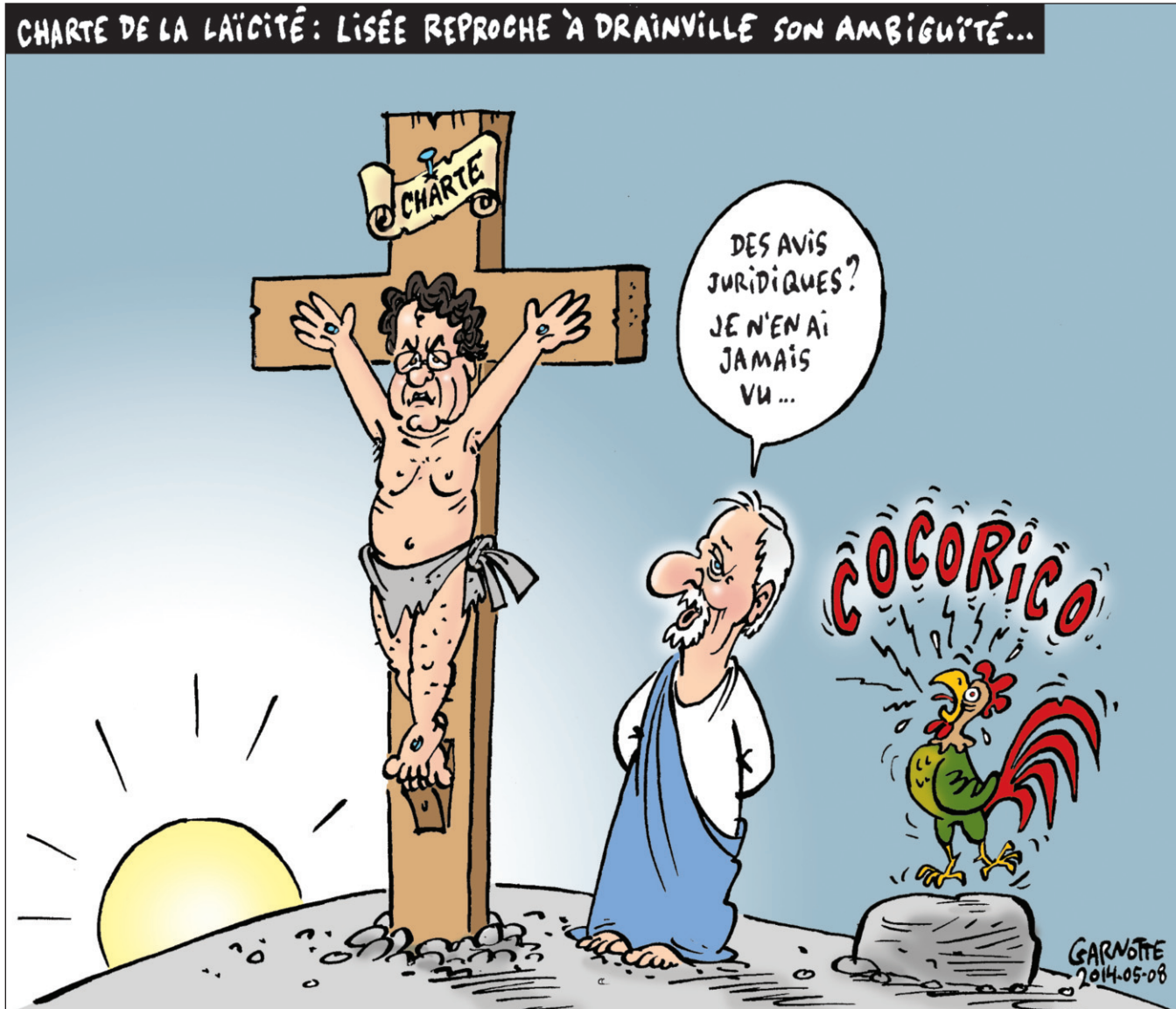
À quoi s'ajoutent toutes les embûches que les conservateurs ont ajoutées au parcours du chômeur: longs délais avant que les demandes soient traitées, retardant d'autant la réception d'éventuelles prestations; décisions si contestables que 40% des refus de versement de prestation sont infirmés; quotas imposés aux enquêteurs pour trouver des fraudeurs à tout prix. Sans oublier l'habitude prise par les gouvernements fédéraux de piger dans la caisse, à laquelle ils ne contribuent plus depuis 1990!, afin de renflouer les finances publiques. Les conservateurs ont encore eu recours à ce subterfuge cette année.

Ce qui est gênant, c'est que les élus au pouvoir à Ottawa ne se soient même pas gênés de détourner ainsi un programme qui ne répond plus à l'objectif de base, toujours légitime en ces temps économiquement fragiles, qui est d'aider les citoyens à faire face à la perte d'un emploi. Le Québec est particulièrement touché dans cette affaire, et à un rapport sous la main, celui de la commission Duceppe-Marsolais, pour poser des questions. Mais Philippe Couillard y voit-il, lui, un problème?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUNARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Égouts: en attendant la réfection...

On apprenait hier que la Ville de Montréal dispose maintenant d'un portrait détaillé du mauvais état des rues de quartier, mais qu'il faudra plusieurs années avant de corriger la situation. Ce délai est sans doute inévitable, mais quelque chose peut être fait immédiatement pour soulager le malheur des propriétaires de maisons dont le tuyau d'égout s'est affaissé sous une chaussée qui a été négligée pendant des décennies, victimes de bris d'aqueduc à répétition qui ont complètement détérioré le sous-sol de la rue.

À ses frais — cinq, dix, quinze mille dollars —, le propriétaire doit faire excaver la rue et corriger le problème. Pour couronner le tout, il doit évidemment se munir de tous les permis municipaux pour ce faire. Évidemment, son assureur ne le remboursera pas puisque le problème se situe à l'extérieur de sa propriété!

Cette situation hallucinante d'injustice a été dénoncée à l'émission *La facture* de Radio-Canada le 5 février 2013. Elle pourrait être corrigée rapidement par une modification à la réglementation actuelle qui rendrait la Ville responsable quand il est établi que le problème est situé dans le domaine public, et laisserait le propriétaire responsable quand le problème se situe dans sa partie du terrain.

Montréal est une des rares municipalités à avoir un tel règlement inique. Je veux bien que le ministre Moreau des Affaires municipales accorde à Montréal un statut particulier, mais pas celui d'être une des seules villes au Québec à

traiter ses propriétaires avec autant de mépris.

Louis Langelier
Montréal, le 7 mai 2014

Océans: une image trop négative

L'article d'Alexandre Shields dans *Le Devoir* du samedi 3 et dimanche 4 mai 2014 donne une image exagérément négative de la gestion des pêches et de l'état des ressources marines. La possibilité que « les océans risquent d'être totalement vides d'ici à peine 30 ans » est un mythe urbain né d'un article paru en 2006 dans la revue *Science* (*Science* vol. 314 no 5800, p. 787-790). Boris Worm, le premier auteur de l'article, a contribué à la démolition de ce mythe dans un autre article aussi paru dans *Science* en 2009 (vol. 325 no 5940, p. 578-585), cosigné, entre autres, par Ray Hilborn.

La gestion des pêches s'est grandement améliorée au cours des 10 dernières années et les effets bénéfiques se font déjà sentir sur de nombreux stocks, entre autres en Europe et aux États-Unis d'Amérique, ainsi que sur le thon rouge. En Europe, le Conseil international pour l'exploration de la mer a fait un bilan des évaluations de stocks faites en 2013 qui montre une forte diminution de la mortalité par pêche. Aux États-Unis, le National Marine Fisheries Service vient de publier un rapport sur l'état des stocks en 2013 qui montre que la situation continue de s'améliorer. Quant au thon rouge, l'évaluation pour l'Atlantique Est et la Méditerranée montre que la biomasse reproduc-

trice est proche des maxima historiques du dernier demi-siècle.

On peut assurément faire mieux, mais d'impressionnants progrès ont été réalisés au cours de la dernière décennie et la situation est loin d'être aussi périlleuse que ce que de trop nombreuses cassandres continuent de prédire.

Jean-Jacques Maguire
Biologiste des pêches
Le 6 mai 2014

Réplique

L'effondrement des stocks mondiaux de poissons des océans n'a rien d'un mythe, selon les informations colligées par *Le Devoir*. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a souligné dès 2010 que les océans seraient complètement vidés de leurs ressources halieutiques d'ici 2050. Preuve de l'hécatombe en cours, pas moins de 90% des gros poissons ont disparu entre 1950 et 2010.

Il faut ajouter à cela l'impact de la pêche illégale ou non répertoriée, qui représenterait jusqu'à 25% des captures dans le monde. Selon la FAO, cette pêche « menace les précieuses ressources marines et porte atteinte aux efforts réalisés et à la crédibilité des mesures de gestion ».

Malgré les constats scientifiques irréfutables de reculs marqués de plusieurs espèces de poissons, les gouvernements n'ont jamais pris les mesures nécessaires pour éviter le pire, affirme Achim Steiner, le directeur général du PNUE. Dans ce contexte, les médias sont tout à fait avisés de traiter du sujet, surtout en se basant sur la science.

Alexandre Shields
Amélie Daoust-Boisvert

L I B R E O P I N I O N

Une stratégie d'ouverture des marchés profitable?

CHARLES-FÉLIX ROSS

Économiste en chef, Union des producteurs agricoles

La progression rapide des importations canadiennes de produits alimentaires transformés, la hausse spectaculaire des exportations de produits agricoles primaires et la forte pondération des céréales et oléagineux et de leurs produits dérivés dans les exportations révèlent la fragilité de l'excédent commercial du Canada en agroalimentaire.

En 2012, les céréales et oléagineux et leurs produits dérivés représentaient 52,7% des exportations canadiennes des produits agricoles et agroalimentaires. En effet, sur un total de 43,6 milliards de dollars de produits agricoles et agroalimentaires exportés, la valeur des produits agricoles primaires s'est chiffrée à 21,9 milliards.

De 2004 à 2012, la valeur de ces exportations a plus que doublé, tandis qu'au cours de la même période, celle des importations canadiennes de produits alimentaires transformés s'est accrue de

près de 10 milliards. Le solde commercial des produits alimentaires transformés autrefois excédentaire est maintenant déficitaire.

En somme, d'un côté, le Canada exporte plus de matières premières, dont beaucoup de grain, et d'un autre, il importe davantage de produits transformés, ce qui fragilise sa position commerciale. C'est l'équivalent d'exporter de l'aluminium et du minerai sans les transformer sur place. Lorsque le prix des matières premières s'effondre, il ne reste pas grand-chose pour les économies locales, les emplois et la valeur ajoutée ayant été délocalisés.

En 2012, avec des importations de 32,3 milliards, l'excédent commercial agroalimentaire se chiffrait à 11,3 milliards. En fonction de la composition des exportations canadiennes, cet excédent pourrait fondre comme neige au soleil advenant une baisse prononcée du prix des céréales et oléagineux ou une baisse généralisée du prix des produits agricoles primaires qui feraient chuter les exportations.

Cette chute pourrait être amplifiée par une réduction de l'offre des producteurs en réaction à la baisse des prix et par le fait qu'ils sont beaucoup moins protégés qu'avant par les programmes de sécurité du revenu en agriculture. Des accès supplémentaires au marché canadien, consentis par le gouvernement fédéral dans le cadre des négociations du Partenariat transpacifique (PTP), ou de tout autre accord de commerce, aux produits couverts par les systèmes de gestion de l'offre, pourraient aussi contribuer à fragiliser l'excédent commercial par l'accroissement de nos importations de produits transformés.

Le Canada jouit actuellement en agroalimentaire d'une situation qui lui est favorable sur le plan des échanges. Une baisse du prix des produits agricoles primaires et des grains pourrait toutefois faire disparaître rapidement les gains réalisés sur les marchés internationaux. La stratégie d'ouverture du Canada en matière de commerce et de réduction de soutien à son agriculture pourrait alors s'avérer très coûteuse.

IDÉES

BERNARD DRAINVILLE

Que de rancœur, Monsieur Bouchard!

DENIS FORCIER

Shefford

Mardi, dans une lettre, Gérard Bouchard a demandé la démission de Bernard Drainville. N'eût été la démission de Pauline Marois, le soir de l'élection, la même demande aurait été faite à son endroit, laissait entendre M. Bouchard.

Que leur reproche-t-il? En fait, tout un réquisitoire! J'en dresse ici la liste: «*Rôle plutôt sinistre qu'y a joué le tandem Marois-Drainville [...] intolérance, hypocrisie, amateurisme, démagogie [...] manœuvres duplessistes [...] Ils ont discrédité l'ensemble du politique [...] opérations déshonorantes [...] imbécillité [...] malhonnêteté [...] violation du droit [...] abus de confiance [...] déclarations incendiaires et mensongères pour dresser la majorité contre les minorités et les immigrants [...] rôle de premiers plans dans l'affaire des faux avis [...] tant que ce personnage restera associé au PQ, l'ombre qui l'enveloppe présentement se perpétuera.*» En fait, M. Bouchard, par cette diatribe, diabolise carrément Bernard Drainville et il demande qu'il monte sur le bûcher de la démission. C'est excessif!

En effet, Monsieur Bouchard, que faites-vous de l'appui qu'il a reçu des électeurs de sa circonscription? Sont-ce des imbéciles? Que faites-vous des 60% de Québécois (70% de francophones et 30% parmi les minorités) qui appuyaient la charte? Sont-ce aussi des imbéciles incapables de jugement? Vous mettez le pied lourdement et agressivement sur le dos de quelqu'un qui est déjà par terre — et pas à peu près — pour toutes sortes de raisons.

Je suis triste à la suite de votre texte, car le Québec a vécu pendant six mois un vrai débat de société comme peu de sociétés osent se le permettre. Un



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Gérard Bouchard a exigé mardi la démission de Bernard Drainville.

débat des plus démocratiques sur des enjeux sensibles. Déjà, lancer ce débat prenait du courage. Bien que, personnellement, je n'étais pas d'accord avec l'interdiction des signes religieux, en particulier l'article 5 de la charte, j'estime que M. Drainville a plutôt invité au respect et à la modération tout en suscitant le débat.

Comme chacun sait, il avait même jugé prudent de ne pas se présenter à un débat à l'Université Concordia, car il avait eu vent qu'on l'attendait avec une brique et un fanal. Et pour cause peut-être! En effet, il s'est révélé plus tard en commission parlementaire, le 23 janvier dernier, que cette université accueillait dans ses classes des étudiantes portant le niqab, ceci au nom du respect de la liberté de religion. J'ai vu Françoise David

s'en offusquer fortement et Bernard Drainville poser avec calme la question suivante aux représentants de Concordia: cela ne vous pose pas un problème quant à l'égalité hommes-femmes? «*On n'a pas eu de plaintes.*» J'étais là et j'ai constaté, à la suite de cette révélation, un très grand malaise dans cet auditoire de députés et de participants.

Je cite ce fait, car si l'on peut reprocher quelque chose à Bernard Drainville, c'est de ne pas avoir su

finir clairement la problématique qui a amené son gouvernement à proposer une charte de la laïcité; puis des valeurs, puis des valeurs de neutralité, etc. Il a de plus défendu un modèle de laïcité classique à la française, un modèle plutôt passéiste, étranger à nos

mœurs, mais dont nos laïques bien-pensants québécois sont incapables de sortir. Et ils sont nombreux au Parti québécois, et influents. Il était incapable aussi de dire, par exemple, s'il y avait un juge au Québec qui portait la kippa au tribunal ou combien de musulmanes portent le voile dans la fonction publique. En fait, son problème a été son incapacité à définir clairement le problème. Je ne pense toutefois pas qu'il mérite le bûcher de la démission pour cela.

Malaise

Je pense, au contraire, que le problème n'est pas définissable clairement, car il s'agit plutôt effectivement d'un malaise — et d'un grand — que ressentent bien une majorité de Québécois. Dès le départ, les multiculturalistes (Charles Taylor, Justin Trudeau, Thomas Mulcair, etc.), au nom de la Charte canadienne des

droits, ont culpabilisé le porteur du projet et les partisans de la laïcité de vouloir en parler. Ce fut de leur part un déni du malaise. Certains médias et les libéraux «*couillardistes*» ont poursuivi dans le même sens quand, pendant la campagne électorale, ils ont ridiculisé Janette Bertrand qui exprima ce même malaise en citant un exemple de femmes non bienvenues dans une piscine: «*Ça gruge... petit à petit, il faut faire quelque chose, dès maintenant, avant qu'il ne soit trop tard.*»

En terminant, Monsieur Bouchard, ce malaise, on doit en parler. Ou plutôt recommencer à en parler. Je comptais sur vous, en fait, pour relancer ce débat qui s'est malheureusement perdu dans la soupe électorale. Je me dis aujourd'hui qu'au fond, il est peut-être bien que vous ayez exprimé toute cette rancœur. Vous aviez peut-être des raisons que je ne connais pas. Mais une fois cela fait, peut-être serez-vous disponible d'esprit et de cœur, avec d'autres que vous pourriez inviter, pour contribuer à titre de citoyens à réconcilier les Québécois en les aidant à mieux définir le malaise, le problème et les pistes de solutions pour y remédier.

Pour avoir beaucoup réfléchi et écrit au sujet de la laïcité, même si j'ai été peu publié, personnellement, je définirais ce malaise de la façon suivante: le problème avec la liberté de religion, c'est que de plus en plus, dans le monde, on constate que la religion est en train d'empoisonner la liberté — on pourrait aller jusqu'à penser à ces 200 jeunes filles kidnappées au Nigeria et vendues 12\$ pièce, au nom d'Allah, par le groupe islamiste Boko Haram — et que les Québécois veulent empêcher cela d'abord chez eux, et le combattre à l'extérieur. Parce que la religion, on connaît ça! Mais il reste à trouver la bonne façon. Pouvons-nous encore, pour cela, compter sur vous, Monsieur Bouchard?

ONDES PULSÉES

Un risque réel

RENÉE JOYAL

Magog

MARC ROBERT

Sherbrooke

C'est avec énormément de déception que nous avons pris connaissance des deux textes de M^{me} Pauline Gravel publiés dans *Le Devoir* de samedi dernier. Dommage que ces textes n'aient que répété les affirmations tronquées et dépassées de Santé Canada et de la Société royale du Canada à cet égard, affirmations qui ont été largement dénoncées.

Plusieurs recherches récentes et indépendantes (cette précision est importante), menées notamment aux États-Unis, en Europe, en Australie, au Brésil, etc., tendent à démontrer que les ondes pulsées émises par les compteurs pré-tendument intelligents ne produisent pas que des effets thermiques, mais également des effets physiologiques potentiellement nocifs.

Des organismes crédibles, par exemple l'Académie américaine de pédiatrie, qui recommande d'éloigner les enfants de ces compteurs et de toute autre source d'ondes pulsées comme les routeurs sans fil ou les dispositifs Wi-Fi, et l'Académie américaine de médecine environnementale, qui conseille de limiter l'exposition humaine à ces ondes, sonnent l'alarme et appellent à l'application du principe de précaution.

De nombreuses personnes, au Québec et ailleurs, souffrent déjà des effets néfastes de l'exposition à ces compteurs. Certaines ont vu leurs vies bouleversées à la suite du déploiement de ces appareils. Des centaines de témoignages en font état; ils peuvent être lus sur le site de la Régie de l'énergie. Parler de l'effet «*nocebo*» à l'égard de ces personnes ne fait qu'ajouter l'injure aux torts immenses qui leur ont été causés. Ces personnes n'étaient absolument pas conscientes des risques auxquels les exposaient ces compteurs. Certaines ont cherché longtemps la cause de leurs malaises. Alors, cessons d'être cruels à leur endroit et agissons pour que l'aberration que constitue le déploiement de ces compteurs cesse. C'est une question de santé publique.

Le nouveau gouvernement du Québec agira-t-il avec fermeté et vigueur en ce sens? Le précédent gouvernement avait pris des engagements fermes à cet égard. Suffisamment d'éléments sont réunis pour que les autorités publiques fédérales, québécoises et municipales (80 d'entre elles ont refusé ces compteurs ou exigé un droit de retrait sans frais) satisfassent sans tarder à un de leurs premiers devoirs, celui de protéger la santé et le bien-être de la population.

Réplique de la journaliste

Comme je l'ai souligné dans mon article, plusieurs autorités sanitaires dans le monde, dont l'ANSES — Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, de France —, sont arrivées aux mêmes conclusions que les experts mandatés par la Société royale du Canada, experts qui étaient pour la plupart des universitaires et non des employés de Santé Canada. Ces scientifiques sont arrivés à ces conclusions en ne retenant que les résultats obtenus dans des études ayant respecté rigoureusement les règles de la méthode scientifique.

Pauline Gravel

LA RÉPLIQUE > PROJET SOUVERAINISTE

Remettre l'indépendance sur ses pieds

NICOLAS BEAUDOIN

Professeur de philosophie au cégep de Sherbrooke, co-porte-parole de Québec solidaire Sherbrooke

HÉLÈNE PIGOT

Professeure d'informatique à l'Université de Sherbrooke, ex-candidate de Québec solidaire dans Sherbrooke

Depuis la défaite du Parti québécois aux dernières élections, beaucoup en appellent à repenser le sens du projet souverainiste, tel Danic Parenteau en ces pages, le 2 mai. Celui-ci rappelait fort à propos ce qui fait l'essence de ce projet, à savoir le fait qu'«*il s'agit pour un peuple, élevé à sa conscience nationale et qui en a les moyens, d'être pleinement maître de lui-même*». Cette définition implique que les Québécois choisissent l'indépendance une fois arrivés à la conscience d'eux-mêmes comme sujet historique et lorsqu'ils estimeront souhaitable et nécessaire d'être maîtres d'eux-mêmes. Ces deux conditions sont-elles réunies? Il est permis d'en douter, peut-être en partie — c'est notre hypothèse — parce qu'on fait l'erreur de penser la question identitaire et celle de l'indépendance politique abstraitement. Autrement dit,

LE DÉCLENCEUR

«*La raison essentielle qui justifie et rend légitime le projet de souveraineté du Québec demeure inchangée: il s'agit pour un peuple, élevé à sa conscience nationale et qui en a les moyens, d'être pleinement maître de lui-même. [...] Seulement, pour que celle-ci puisse, dans un contexte politique donné, mobiliser des citoyens prêts à engager la lutte en son nom, encore faut-il que cette raison revête un "sens" fort à leurs yeux. C'est dans sa capacité de mobilisation que se mesure toujours la vigueur d'une idée politique. Et ici, il faut reconnaître que l'idée de souveraineté, telle que défendue aujourd'hui par le Parti québécois, ne présente plus la même force qu'auparavant.*» — Danic Parenteau, «*L'échec d'une certaine idée de la souveraineté*», *Le Devoir*, 2 mai 2014

on a tendance au Québec à détacher ces questions du processus historique et des luttes concrètes dans lesquelles un peuple découvre qui il est et en arrive à vouloir sa liberté.

Notre identité en effet est déposée dans notre passé mais elle émerge aussi de prises de conscience face aux obstacles que nous rencontrons; elle se construit au fil des projets que nous menons collectivement, guidés par certains principes et valeurs. Pensons par exemple à tous ces Québécois qui ont adhéré au projet souverainiste dans un contexte — la Révolution tranquille — où la vie leur rappelait quotidiennement leur infériorité économique, culturelle et politique. Pensons aussi à tous ces jeunes qui se sont politisés, en 2012 ou ailleurs, en se butant au

mépris de nos élites et en faisant l'épreuve parfois physique des outrances de cette oligarchie qui pille les peuples et la terre.

Pour redonner un sens à l'idée d'indépendance, les militants d'aujourd'hui doivent donc accueillir l'héritage de ceux qui les ont précédés afin d'acquiescer le sens de la continuité historique sans laquelle leurs propres luttes ne pourraient être menées à terme. Mais parallèlement, les anciens doivent aussi entendre les aspirations des nouvelles générations de militants, dont le combat contribue à actualiser notre identité et à donner un contenu au projet d'indépendance.

Égalité des chances

Alors, pourquoi militants-nous, aujourd'hui? Ceux et celles issus des nouveaux

mouvements sociaux s'entendraient pour dire qu'ils désirent établir les conditions d'une vie humaine digne d'être vécue. Or, nous savons que cela implique de donner à chacun les moyens de mener la vie qu'ils auront choisie. La liberté, si priseée par les libéraux sur le plan individuel ou par les républicains sur le plan collectif, est donc incomplète sans une réelle égalité des chances. De plus, comme la nature est la condition de toute vie sur terre, il n'y a pas de vie humaine digne d'être vécue sans un respect de la terre sur laquelle nous habitons. Pour ces deux raisons, le plus grand impératif moral de notre temps est sans doute de remettre l'économie sur ses pieds: elle doit viser le bien commun et respecter l'environnement, pour nous-mêmes et pour ceux qui viendront après nous.

Il s'ensuit que pour des raisons morales, stratégiques et de principe, on ne peut reporter la solution aux crises sociale et environnementale sous prétexte qu'il faudrait d'abord faire l'indépendance. Moralement, ce serait irresponsable. Stratégiquement, ce serait se couper des forces vives qui luttent pour un monde meilleur. Ce serait aussi oublier le sens même de notre histoire, qui nous dit ceci: l'indépendance fut et est

un processus d'émancipation où s'articulent un ensemble de luttes dans lesquelles nous prenons conscience de nous-mêmes, des limites que nous impose le cadre canadien et de la nécessité de s'en libérer. Combien de temps encore ne pourrions-nous pas décider en toute responsabilité de ce qui concerne notre société et le monde dans lequel nous vivons parce que d'autres l'auront fait pour nous? Enfin, par principe, séparer la souveraineté des autres questions qui lui sont liées, ce serait oublier qu'on ne peut faire celle-ci sans une certaine idée de la société, idée qui s'exprime dans les principes d'une constitution.

Une fin et un moyen

Il existe dans nos débats un faux dilemme qui nous trompe et nous divise et qui consiste à penser que l'indépendance serait soit une fin, soit un moyen. Or, nous savons bien qu'elle est les deux, comme nous avons également tenté de le démontrer ici. Si nous voulons redonner un sens à l'idée d'indépendance et mobiliser, ne nous laissons donc pas diviser par ces faux débats et remettons aussi cette idée sur ses pieds. Rappelons-nous que si nous voulons faire du Québec un pays, c'est parce que nous voulons vivre dignement, dans un monde plus libre, plus juste et plus vert.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); **information générale** : Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfali (reporters); **information politique** : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Héléne Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Datriac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Fortier (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); **Véronique Chagnon** et Louis Gagné (pupitre); **information culturelle** : Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); **information économique** : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettino-Parazelli (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); **information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin (pupitre); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); **correction** : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire); **Laura Pelletier** et **Arnaud Stora** (commis); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ** Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Élise Girard (secrétaire); **PRODUCTION** Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis; **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

PRO-VIE

SUITE DE LA PAGE 1

tiques doivent y tenir une investiture pour désigner leur candidat.

«*Nous ne révélerons pas les détails de notre stratégie, mais nous travaillons au niveau des investitures pour obtenir des candidats pro-vie et faire élire des députés pro-vie.*» Tout au plus admet-on cibler le Parti conservateur et le Parti libéral, et concède-t-on que le Québec n'est pas un terreau fertile pour cette campagne.

Comme en 1993

Un autre porte-parole de Campaign Life Coalition, Matthew Wojciechowski, explique que cette discrétion est nécessaire pour ne pas faire dérailler le plan. «*Nous avons vu que chaque fois qu'un candidat se présente à l'élection et dit croire à la vie et à la dignité humaine de la conception jusqu'à la mort naturelle, c'est comme si on lui peignait une cible dans le dos. Alors nous sommes évidemment très discrets et prudents, nous ne voulons pas nous cacher, nous n'avons pas d'intentions cachées, nous disons clairement ce que nous faisons, mais nous voulons aussi protéger ceux qui défendent la vie.*» Il ajoute qu'«*une fois que les candidats seront officialisés*», l'information sera affichée sur Internet.

Cette tactique n'est ni chimérique ni inédite. Elle avait été utilisée avec succès en 1993. Attirés par les sondages donnant le PLC de Jean Chrétien gagnant, les opposants à l'avortement avaient créé le groupe Liberals for Life. Ils avaient réussi à faire élire leurs représentants à

NIGERIA

SUITE DE LA PAGE 1

cales. «*Boko Haram s'en prend à des villages tout entiers [...] massacrant parfois jusqu'à 200 à 300 villageois, hommes et femmes*», pour se venger de la complicité des civils avec l'armée, explique le chercheur français Marc-Antoine Pérouse de Montclos.

Le président américain, Barack Obama, avait annoncé mardi l'envoi de forces de sécurité américaines (militaires, policiers et «*autres agences*») pour aider le Nigeria à retrouver les lycéennes. Le président français, François Hollande, lui a emboîté le pas mercredi lorsque l'enlèvement de 11 autres jeunes filles a été signalé, assurant que la France «*fera tout pour aider le Nigeria*». Une «*équipe spécialisée*» est disponible pour les recherches, a précisé le ministre français des Affaires étrangères peu après. Le Royaume-Uni a pour sa part annoncé l'envoi d'une équipe de conseillers gouvernementaux «*dans les meilleurs délais*» pour travailler sur place aux côtés des forces envoyées par le président Obama.

La Chine aussi a promis d'aider le Nigeria «*pour retrouver les filles*» et «*dans sa lutte contre le terrorisme*», a indiqué le président nigérian, Goodluck Jonathan, mercredi après avoir reçu le premier ministre chinois, Li Keqiang, à Abuja.

D'énormes moyens

Les capitales occidentales restent discrètes sur le type de soutien que recouvre l'envoi de ces conseillers. Washington va envoyer dans les prochains jours une équipe composée de «*moins de 10 militaires*» et de membres du département de la Justice et du FBI pour «*évaluer* [la situation] *et conseiller*» les autorités nigérianes, a annoncé le Pentagone.

Il s'agit d'experts en «*communications, en logistique et en renseignement*», selon le colonel Steven Warren, un porte-parole du Pentagone.

Le Pentagone, qui dispose comme les Français de drones d'observation Reaper basés à Niamey (Niger), refuse de préciser si ceux-ci seront utilisés pour tenter de repérer les jeunes filles ou leurs ravisseurs. «*Nous discutons avec le gouvernement nigérian de tout type de partage*

LIBRAIRIE

SUITE DE LA PAGE 1

vons payer aux éditeurs, qui sont les fournisseurs de l'ensemble de ce système.»

Cette pratique unilatérale entraîne des complications de trésorerie que le distributeur estime lui être dommageables, tout comme ses éditeurs qui l'appuient dans les circonstances. «*Renaud-Bray est en défaut de paiement depuis le 15 avril.*»

L'autre côté de la médaille

Pour Blaise Renaud, le jeune et bouillant patron des librairies dirigées autrefois par son père, «*le distributeur n'est pas un intermédiaire nécessaire et l'analyse qui est faite ici est en conséquence fautive. Est-ce que ce sont ceux qui mettent des livres dans des cartons et qui les transportent pour les livrer qui sont essentiels au milieu? Je ne crois pas. Ce ne sont pas eux qui servent le monde du livre*».

Blaise Renaud regrette que cette affaire ait été portée à l'attention des médias. «*Ce n'est pas notre façon de faire, mais celle de Dimedia que je trouve regrettable. C'est un fournisseur parmi les 3000 que nous avons. Je ne vais pas discuter d'ententes privées en public. Mais*

« [...] Nous travaillons au niveau des investitures pour obtenir des candidats pro-vie et faire élire des députés pro-vie »

Alissa Golob

la totalité des postes de certaines associations libérales torontoises et se targuaient d'avoir remporté 60 des 295 investitures libérales, surtout en Ontario. Officiellement, le PLC était pour l'avortement, mais le NPD avait eu beau jeu de demander publiquement quelle était sa véritable position.

Le Parti libéral s'est retrouvé à la Chambre des communes avec un important contingent pro-vie, contingent qui lui a jusqu'à tout récemment causé de mauvaises surprises. En 2010, les libéraux s'opposaient à la décision du gouvernement conservateur d'exclure l'avortement et la contraception de son initiative en santé maternelle dans les pays pauvres. Les libéraux de Bob Rae ont fait voter une motion qui aurait dû être adoptée puisque les conservateurs étaient minoritaires et seuls dans leur coin sur cette question. Elle a plutôt été défaite... grâce aux libéraux: 13 se sont absentés lors du vote, un autre s'est abstenu et trois ont voté avec le gouvernement contre la motion. En 2008, autre revers libéral: 27 députés

Une aide canadienne

Ottawa — Le Canada fournira de l'équipement de surveillance pour aider le Nigeria à retrouver des centaines d'adolescentes nigérianes enlevées, a confirmé mercredi le gouvernement Harper. Jason MacDonald, porte-parole du premier ministre Stephen Harper, a indiqué par courriel que le Canada fournirait de l'équipement de surveillance et l'«*expertise*» pour en faire usage. En réponse à une question du Nouveau Parti démocratique mercredi à la Chambre des communes, le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a indiqué que le Canada avait offert son aide au gouvernement du Nigeria.

M. Baird a ajouté qu'il n'y aurait pas d'envoi d'équipement militaire sans que soit aussi dépêché sur place le personnel militaire canadien pouvant le faire fonctionner, évoquant des inquiétudes sur le respect des droits de la personne au Nigeria.

La Presse canadienne

de renseignement sur lequel nous pouvons nous mettre d'accord», a confié le colonel Warren.

Les moyens technologiques américains d'imagerie et d'écoutes pourraient être mis à contribution, estime pour sa part Brian Jenkins, ancien Bêret vert qui a joué un rôle de conseil dans des situations de prises d'otages, aujourd'hui expert à la Rand Corporation. «*Les États-Unis pourraient aussi conseiller le Nigeria s'il essayait de négocier avec les ravisseurs, tout comme la France et la Grande-Bretagne qui ont l'expérience des prises d'otages*», a-t-il expliqué.

Les Britanniques aussi sont peu disert sur leur soutien. Tout juste sait-on que les conseillers dépêchés au Nigeria agiront «*dans le domaine de la coordination des opérations et le conseil aux autorités locales*», selon un porte-parole de Downing Street. Le président nigérian affirme de son côté avoir reçu de Londres «*la promesse du déploiement de capacités d'imagerie satellitaire britanniques et d'autres technologies avancées de repérage*».

Quant à la France, outre ses deux drones Reaper à Niamey, «*elle dispose de forces spéciales au*

comme je l'ai dit déjà en commission parlementaire, ce qui m'intéresse, c'est de voir comment est paramétrée l'exclusivité de la distribution au seul profit de quelques distributeurs. Le problème réel est de cet ordre-là. Comment, selon une vieille loi de plus de trente ans qu'eux-mêmes ne respectent pas, des distributeurs peuvent-ils prétendre à l'exclusivité au mépris de tous les libraires, des lecteurs et des amoureux des livres?»

Pour le jeune homme, «*ça fait 25 ans qu'on essaye de négocier avec ces gens-là qui nous imposent leurs conditions. Quel choix vous pensez que j'ai devant ces gens qui nous disent "fuck the people". Sur quatre distributeurs de livres au Québec, il y en a deux qui sont la propriété d'intérêts français. Et ce sont eux qui vont venir nous dire comment fonctionner? Je regrette, mais non*».

Que compte faire Renaud-Bray s'il n'obtient pas plusieurs des nouveautés importantes pour ses librairies? «*Qui vous dit que c'est le cas? Pascal Assathiany ment sur toute la ligne. Je vous le dis depuis quinze minutes. C'est faux.*»

Le ton est moins emporté du côté de Dimedia, où Serge Théroux se contente de confirmer que c'est pourtant bel et bien déjà un fait.

D'autres tensions?

Cette mise au ban de Renaud-Bray par Dimedia risque-t-elle de connaître des échos

avaient voté avec le gouvernement pour un projet de loi qui faisait du fœtus une victime à part entière lorsqu'une femme enceinte était agressée ou assassinée.

Trudeau

Le chef du Parti libéral, Justin Trudeau, a indiqué mercredi qu'il ne laisserait pas son parti politique être envahi de la sorte par les candidatures pro-vie. «*Tout candidat qui veut se présenter pour une investiture au Parti libéral doit s'engager à voter pro-choix, quelle que soit la proposition qui survient*», a indiqué M. Trudeau. Il accorde une sorte d'amnistie aux députés pro-vie qui sont déjà dans l'équipe. En fait, il ne reste plus que John McKay. Ce dernier ne s'est pas étonné de la sortie de son chef. «*C'est ce qu'est le parti, et tout député à un jour ou l'autre un moment malaisant avec son parti.*»

A ceux qui accusent M. Trudeau de ne pas respecter sa promesse de tenir des investitures ouvertes en agissant ainsi, le principal intéressé répond que c'est mal comprendre la nature d'un parti politique. Un parti a toujours le droit de s'assurer que ses représentants incarnent ses politiques, fait-il valoir. «*Ben oui, ça reste des nominations ouvertes.*»

La colline parlementaire vibrera au rythme des pro-vie ce jeudi, alors que Campaign Life Coalition tiendra sa manifestation annuelle. Cette fois, les militants demanderont que Santé Canada refuse d'approuver la pilule abortive RU-486, toujours en évaluation. Cette pilule fait avorter une grossesse déjà entamée, par opposition à la «*pilule du lendemain*» qui prévient la grossesse en empêchant la nidification.

Le Devoir

Mali et au Burkina Faso» ainsi que d'appareils de surveillance Atlantique-2 dotés de moyens d'écoutes électroniques, rappelle Pierre Servent, spécialiste des questions de défense. Le soutien français est selon lui un «*renvoi d'ascenseur*» de Paris après le soutien d'Abuja dans la résolution en 2013 des prises d'otages de la famille Moulin-Fournier et du père Georges Vandenbeusch, enlevés au Cameroun par Boko Haram, qui revendique la création d'un Etat islamique dans le Nord, pouvait frapper ailleurs dans le pays.

«*En outre, les forces françaises sont présentes dans les pays voisins comme le Tchad, le Niger, le Bénin*», observe Eric Denécé, le directeur du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R), pour qui «*c'est une zone que nous connaissons bien et où nos services sont actifs*».

Pas d'interventions sur le terrain

Mais les capitales occidentales l'assurent: il n'est pas question à ce stade d'une intervention militaire sur le terrain pour secourir les lycéennes si jamais elles devaient être retrouvées.

Le président Jonathan et son administration sont critiqués par les familles des 276 jeunes filles enlevées pour leur inaction et leur incapacité à les retrouver. Plusieurs dizaines d'adolescentes ont réussi à s'enfuir, mais plus de 220 seraient toujours aux mains des insurgés, selon la police.

Le chef de Boko Haram, Aboubakar Shekau, a menacé dans une vidéo de «*vendre*» comme «*esclaves*» les jeunes filles ou de les «*marier*» de force, un message qui a terrifié les familles.

Le département d'État américain a indiqué disposer d'informations selon lesquelles les adolescentes auraient été emmenées dans des pays voisins, se faisant l'écho de déclarations — non confirmées — de responsables locaux à Chibok, selon lesquels les captives avaient été vendues comme épouses à des combattants islamistes du Cameroun et du Tchad. Les autorités tchadiennes et camerounaises ont démenti que les lycéennes se trouvent sur leur sol.

Agence France-Presse

D Voir • Enlèvements au Nigeria. Les familles des lycéennes enlevées par Boko Haram à Chibok ont manifesté dans la capitale du Nigeria, Abuja, pour demander leur libération. Une vidéo à voir sur **LeDevoir.com**

chez d'autres distributeurs? Benoit Prieur, le directeur général de l'Association des distributeurs exclusifs en langue française (ADELF), affirme en tout cas qu'il existe à sa connaissance «*des tensions entre Renaud-Bray et d'autres distributeurs*».

Plus tard dans la journée, l'Association a souligné par voie de communiqué qu'avec sa position privilégiée sur le marché du livre, «*il est essentiel que les actions de Renaud-Bray forment la chaîne du livre plutôt qu'elles ne l'affaiblissent. Les autres acteurs du secteur [...], des écrivains jusqu'aux bibliothécaires, ont beaucoup à perdre de toutes formes d'abus d'une position dominante*».

Charles Cusson, le directeur général d'ADP, une importante structure de distribution de livres propriété de Québecor, n'a pas souhaité faire de commentaires publiquement à ce sujet.

Chez Prologue, qui s'occupe de maisons comme Gruide, Le Lombard, Les Malins et les éditions Trois-Pistoles, le directeur Guy Langlois ne souhaite pas dévoiler ses pratiques commerciales avec Renaud-Bray. «*Nous avons des ententes avec Renaud-Bray. Tout se passe bien. Les ententes sont respectées. Nos relations d'affaires sont excellentes.*»

Le Devoir

MUSIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

la réussite scolaire, stimuler la créativité, réduire l'absentéisme, favoriser la transition primaire-secondaire... Les ateliers de M. Lebrun, c'est un peu tout ça à la fois. Mais il y a plus. Une question de survie. «*On veut que les enfants restent à l'école publique au secondaire*», admet-il, sans ambages.

Située à Mont-Royal, dans un milieu plutôt aisé, l'école Pierre-Laporte doit batailler ferme pour attirer des élèves. Car tout autour, un grand nombre d'écoles privées réputées lui livrent une féroce concurrence. Et pas les moindres: collège Jean-de-Brébeuf, pensionnat du Saint-Nom-de-Marie. «*On doit être plus agressif pour faire notre publicité. Il faut bien penser à comment on présente notre programme musical et l'école publique*», soutient François Lebrun.

Comme Pierre-Laporte, plusieurs écoles publiques misent sur les programmes enrichis pour courtiser des élèves du privé. A Outremont, l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie a lancé un programme pour élèves doués, avec examen d'entrée et entrevue visant à déceler leur personnalité et leur potentiel créatif.

Une question de survie

En musique, l'école Pierre-Laporte est l'une des rares écoles secondaires publiques de Montréal, avec Joseph-François-Perrault, à offrir un tel programme de haut niveau, donné par des enseignants qui ont au minimum une maîtrise et font partie de grands orchestres. L'an dernier, les élèves de 5^e secondaire ont même composé une œuvre qui a été jouée par l'Orchestre métropolitain à la Maison symphonique de Montréal.

En 2005 et même avant, il a été menacé de fermeture parce que le gouvernement voulait sabrer la subvention qu'il lui accordait. Celle-ci a finalement été reconduite pour quelques années. «*On a eu une période "down", mais les gens qui sont là travaillent très fort pour faire vivre le programme*», a dit le saxophoniste André Pelchat, ancien élève de Pierre-Laporte et enseignant de musique, qui collabore aux ateliers d'initiation à la musique.

Le même scénario s'est produit à la commission scolaire de Laval, menaçant son programme musique-études qui existe depuis 25 ans. La subvention de 450000\$ a été réduite de plus de la moitié et le programme connaît un sursis d'un an grâce à la mobilisation et aux collectes de fonds des parents.

«*Financer ce type de programme est de plus en plus difficile*», reconnaît Jean-Michel Nahas, responsable des communications à la CSMB. Dans les années 1990, il y avait des élèves de partout au Québec qui s'inscrivaient à Pierre-Laporte. Le programme de musique connaissait ses belles années et était offert à deux groupes par niveau, soit environ 300 élèves. Mais ce n'est désormais plus qu'un groupe par niveau. Les responsables voudraient bien permettre au programme de retrouver sa popularité d'antan.

Un concert avec les grands

Après la relâche, pendant huit semaines, des élèves de 5^e année dans six écoles primaires de la CSMB ont pu participer aux ateliers d'initiation de M. Lebrun. «*On a eu beaucoup de demandes. J'ai dû en refuser*», note Francis Palma-Pelletier, enseignant de musique à l'école Guy-Drummond.

Mais huit semaines de préparation sont bien peu pour apprendre à jouer du violon quand on n'en a jamais tenu un dans ses mains, reconnaît M. Pelchat. «*Le premier cours n'a pas compté parce qu'on leur a fait essayer les instruments. Ensuite, ça a été une initiation pour leur montrer comment en jouer, il fallait leur montrer comment placer l'embouchure*», raconte-t-il. Le chemin est long pour produire ne serait-ce qu'un son.

Certains ont pratiqué à la maison, d'autres moins. «*Il y a des parents qui m'ont demandé s'il y avait une possibilité de mettre une sourdine sur un saxophone*», rigole M. Pelchat. Anastasia a choisi la flûte parce qu'elle est «*belle et harmonieuse*». Dès les premiers coups sur la caisse claire, Pratham a su qu'il voudrait continuer à jouer de la batterie au secondaire.

A terme, l'objectif des ateliers était de faire jouer les élèves dans un orchestre symphonique avec les grands de l'école secondaire Pierre-Laporte, ce qui fut fait vendredi dernier. «*Ça ne leur arrivera peut-être pas souvent de se retrouver à jouer dans une harmonie avec 100 musiciens sur une scène*, soutient M. Lebrun. *Le but, ce n'est pas de performer, mais de créer un effet gang, de leur faire vivre une expérience dont ils vont longtemps se rappeler*».

Le Devoir

Rectificatif

Une erreur de dates s'est glissée dans l'article «*Les images féminines de résistance italienne de Cecilia Mangini*», publié en page B 8 dans *Le Devoir* du 6 mai. La rétrospective de cette grande documentariste italienne se poursuit à la Cinémathèque le 8 mai à 18h30. Elle sera ensuite à Québec, au Musée de la civilisation, le 11 mai à 13 h.